



Ministère des Affaires étrangères

Stratégie des Pays-Bas pour l'Afrique 2023-2032



ParamariboAnkaraRabatBelgradoRabatAtheneHarareNewYorkAntwerpenBenosBogotáKairoHarareLagosManaguaQuitoHamburgLagosColomboMexico
BratislavaLusakaBangkokSarajevoDamascusHoustonBonnAnkaraBrusselDarEsSalaamKobeSofiaKoealaLoempoeerWellingtonAlgiersAnkaraAbujaChicagoMuscatDakarSt
khohmKopenhagenCotonouBuenosAiresAddisAbebaLissabonParijsRabatDüsseldorfTokioLuxemburgMontevideoChicagoBagdadPortOfSpainBoekarestLuxemburgDak
HoustonAlmatyDubaiRomeBamakoBelgradoHamburgRomeDarEsSalaamSofiaDubaiColomboRabatAtheneDublinSydneyKobeBogotáPraagOuagadougouAlgiersKin
tonStPetersburgAmmanMilaanMexicoTeheranAbuDhabiFrankfurtAmMainBelgradoTorontoAddisAbebaAnkaraSarajevoPortOfSpainAiresStockholmAmsterdamAbeba
poliLaPazKairoManaguaBagdadLosAngelesKievAnkaraColomboWarschauRomeBernKingstonLissabonBoedapestBoedapestNewYorkMaputoColomboNewYorkRiyad
MakoLaPazAvivKingstonMontevideoLaPazPraagDubaiWenenCotonouBerlijnLaPazDüsseldorfKampalaTeheranSeoelMontevideoBrasiliaPretoriaAnkaraBomaySofiaTo
RomeZagrebWashingtonAmmanAtheneLaPazMoskouAlgiersAbidjanParamariboMaputoManillaKinshasaBarcelonaCaracasManaguaBarcelonaLusakaAntwerpenSao
PauloBagdadLaPazParijsTorontoBrusselBerlijnPekingMontevideoAbuDhabiTelAvivLondenIstanboelAlmatyBangkokHelsinkiSanJoséParamariboAnkaraSaoPauloPretor
BangkokMilaanBamakoHoustonHarareBrasiliaKairoSarajevoBratislavaWindhoekZagrebBrusselRiyadMoskouAlmatyMaputoKarachiVancouverSantiagoDeChileTunis
anaguaTeheranCotonouTokioTunisHelsinkiBoekarestHamburgKopenhagenStockholmWellingtonMelbourneKopenhagenRabatBerlijnAntwerpenSanJoséRomeLuxemb
gSofiaHoustonRiyadDüsseldorfAmmanAccraPraagKarachiKairoSarajevoAlgiersAnkaraLondenBamakoJakartaParamariboOttawaMontrealAlgiersMuscatWindhoekRi
dLuandaMadridVaticaanstadWarschauBrasiliaVancouverAntwerpenDakarDarEsSalaamDubaiTripoliMaputoDublinBrusselSanJoséTelAvivMilaanBoedapestLusakaFra
furtAmMainMelbourneMünchenAtheneDüsseldorfKampalaCanberraBamakolIslamabadSofiaLissabonBangkokRomeChicagoAlgiersRiyadhYaoundéRiyadhMuscatKa
palaParijsMadridBelgradoSarajevoPraagKaapstadMelbourneLaPazTunisMoskouLosAngelesNewDelhiAddisAbebaAntwerpenBrusselWashingtonLusakaWen
HongKongBogotáLuandaRabatTokioWellingtonTokioMoskouAlmatyMilaanHamburgTelAvivMontevideoMaputoAlgiersMilaanMontevideoVancouverAnkaraBarcelo
PraagColomboWarschauMadridPretoriaBonnAthenelIstanboelWashingtonWellingtonKhartoemBonnLusakaDublinShanghaiWenenJakartaStockholmSanJoséManag
NewYorkKhartoemAddisAbebaBagdadBrasiliaBelgradoMuscatLuandaSantiagoDeChileLusakaBomayRabatBomayOttawaBratislavaBagdadHavannaHavannaBerlijn
ngKongMilaanCanberraHamburgNairobiPraagIslamabadAbuDhabiQuitoTripoliWashingtonDubaiRomeJakartaLimaLondenStockholmMoskouNewYorkAddisAbeba
ngYorkSingaporeSeoelHongKongFrankfurtAmMainKarachiBratislavaLosAngelesBoekarestAtheneSingaporeAnkaraBratislavaTunisLuxemburgZagrebMontrealSofiaSy
eySantiagoDeChileLondenDüsseldorfAtheneNewYorkBrusselJakartaKarachiLuxemburgNairobiDarEsSalaamAntwerpenAddisAbebaRabatSantiagoDeChileHamburgK
éYaoundéAddisAbebaMadridBangkokDüsseldorfTelAvivParijsSeoelParamariboCotonouLaPazHelsinkiPortOfSpainParijsKievBarcelonaAccraZagrebRiyadLosAngelesM
nDarEsSalaamOsloLuandaNewYorkKhartoemBoedapestAbuDhabiHamburgSaoPauloMexicoManillaBangkokMünchenBuenosAiresSarajevoAnkaraStPetersburgSha
haiBagdadJakartaKoealaLoempoeerTunisOsloBratislavaMontrealDhakaKigaliTelAvivIstanboelHongKongChicagolIslamabadKingstonDamascusTunisBogotáKopenha
nWenenCaracasBernKoealaLoempoeerTokioDublinAlmatyNewDelhiAtheneRiyadPortOfSpainBonnShanghaiRiyadKhartoemZagrebSofiaLagosKobeDublinQuitoLonde
retoriaAlmatyKarachiAnkaraTokioHavannaBonnBerlijnBuenosAiresLagosShanghaiKopenhagenBagdadHongKongAlmatyMuscatAbuDhabiWenenSanJoséKoewitW
nenKievParijsBuenosAiresMadridKoewitHarareParijsMoskouPretoriaTripoliMadridDamascusPraagKobeKoealaLoempoeerKaapstadLuandaKievLusakaDarEsSalaamM
bourneZagrebParijsHoustonWindhoekParamariboBamakoBonnCotonouOttawaJakartaMuscatColomboManillaOsloNairobiDubaiSaoPauloPretoriaMaputoAmmanB
dadNewDelhiLimaLaPazQuitoBogotáBamakoHamburgAlgiersLuandaKingstonRiyadMoskouLagosManaguaBuenosAiresManillaLimaMelbourneMexicoColomboCan
rraAbuDhabiMelbourneWenenDarEsSalaamBrasiliaKoewitParijsJakartaIstanboelTeheranKhartoemAbujaParijsStockholmTorontoNewDelhiQuitoSeoelBangkokWen
LaPazParamariboBoekarestSarajevoKoealaLoempoeerBoekarestKingstonAlgiersStockholmLosAngelesDubaiSingaporeAnkaraAmmanCanberraBogotáParijsLaPazWen
PraaVaticaanstadPortOfSpainHoustonPretoriaLaPazIstanboelBoedapestHamburgVancouverDhakaDubaiBangkokAnkaraAlgiersKhartoemDubaiKobeBrusselMexico
PetersburgParamariboAnkaraRabatBelgradoRabatAtheneHarareNewYorkAntwerpenBuenosBogotáKairoHarareLagosManaguaQuitoHamburgLagosColomboMexico
atislavalusakaBangkokSarajevoDamascusHoustonBonnAnkaraBrusselDarEsSalaamKobeSofiaKoealaLoempoeerWellingtonAlgiersAnkaraAbujaChicagoMuscatDakar
ckholmKopenhagenCotonouBuenosAiresAddisAbebaLissabonParijsRabatDüsseldorfTokioLuxemburgMontevideoChicagoBagdadPortOfSpainBoekarestLuxemburgDak
rHoustonAlmatyDubaiRomeBamakoBelgradoHamburgRomeDarEsSalaamSofiaDubaiColomboRabatAtheneDublinSydneyKobeBogotáPraagOuagadougouAlgiers
ngstonStPetersburgAmmanMilaanMexicoTeheranAbuDhabiFrankfurtAmMainBelgradoTorontoAddisAbebaAnkaraSarajevoPortOfSpainAiresStockholmAmsterdamAb
aTripoliLaPazKairoManaguaBagdadLosAngelesKievAnkaraColomboWarschauRomeBernKingstonLissabonBoedapestBoedapestNewYorkMaputoColomboNewYorkRi
dBamakoLaPazAvivKingstonMontevideoLaPazPraagDubaiWenenCotonouBerlijnLaPazDüsseldorfKampalaTeheranSeoelMontevideoBrasiliaPretoriaAnkaraBomaySofiaT
ntonRomeZagrebWashingtonAmmanAtheneLaPazMoskouAlgiersAbidjanParamariboMaputoManillaKinshasaBarcelonaCaracasManaguaBarcelonaLusakaAntwerpe
aoPauloBagdadLaPazParijsTorontoBrusselBerlijnPekingMontevideoAbuDhabiTelAvivLondenIstanboelAlmatyBangkokHelsinkiSanJoséParamariboAnkaraSaoPauloP
riaBangkokMilaanBamakoHoustonHarareBrasiliaKairoSarajevoBratislavaWindhoekZagrebBrusselRiyadMoskouAlmatyMaputoKarachiVancouverSantiagoDeChileT
isManaguaTeheranCotonouTokioTunisHelsinkiBoekarestHamburgKopenhagenStockholmWellingtonMelbourneKopenhagenRabatBerlijnAntwerpenSanJoséRomeLux
nburgSofiaHoustonRiyadDüsseldorfAmmanAccraPraagKarachiKairoSarajevoAlgiersAnkaraLondenBamakoJakartaParamariboOttawaMontrealAlgiersMuscatWindho
RiyadLuandaMadridVaticaanstadWarschauBrasiliaVancouverAntwerpenDakarDarEsSalaamDubaiTripoliMaputoDublinBrusselSanJoséTelAvivMilaanBoedapestLusaka
rankfurtAmMainMelbourneMünchenAtheneDüsseldorfKampalaCanberraBamakolIslamabadSofiaLissabonBangkokRomeChicagoAlgiersRiyadhYaoundéRiyadhMusca
ampalaParijsMadridBelgradoSarajevoPraagKaapstadMelbourneLaPazTunisMoskouLosAngelesNewDelhiAddisAbebaAntwerpenBrusselWashingtonLusaka
nenHongKongBogotáLuandaRabatTokioWellingtonTokioMoskouAlmatyMilaanHamburgTelAvivMontevideoMaputoAlgiersMilaanMontevideoVancouverAnkaraBar
onaPraagColomboWarschauMadridPretoriaBonnAthenelIstanboelWashingtonWellingtonKhartoemBonnLusakaDublinShanghaiWenenJakartaStockholmSanJoséMa
guNewYorkKhartoemAddisAbebaBagdadBrasiliaBelgradoMuscatLuandaSantiagoDeChileLusakaBomayRabatBomayOttawaBratislavaBagdadHavannaHavannaBe
nHongKongMilaanCanberraHamburgNairobiPraagIslamabadAbuDhabiQuitoTripoliWashingtonDubaiRomeJakartaLimaLondenStockholmMoskouNewYorkAddisAbe
aNewYorkSingaporeSeoelHongKongFrankfurtAmMainKarachiBratislavaLosAngelesBoekarestAtheneSingaporeAnkaraBratislavaTunisLuxemburgZagrebMontrealSof
ydneySantiagoDeChileLondenDüsseldorfAtheneNewYorkBrusselJakartaKarachiLuxemburgNairobiDarEsSalaamAntwerpenAddisAbebaRabatSantiagoDeChileHambu
KobeYaoundéAddisAbebaMadridBangkokDüsseldorfTelAvivParijsSeoelParamariboCotonouLaPazHelsinkiPortOfSpainParijsKievBarcelonaAccraZagrebRiyadLosAng
MilaanDarEsSalaamOsloLuandaNewYorkKhartoemBoedapestAbuDhabiHamburgSaoPauloMexicoManillaBangkokMünchenBuenosAiresSarajevoAnkaraStPetersbur
hanghaiBagdadJakartaKoealaLoempoeerTunisOsloBratislavaMontrealDhakaKigaliTelAvivIstanboelHongKongChicagolIslamabadKingstonDamascusTunisBogotáKop
hagenWenenCaracasBernKoealaLoempoeerTokioDublinAlmatyNewDelhiAtheneRiyadPortOfSpainBonnShanghaiRiyadKhartoemZagrebSofiaLagosKobeDublinQuitoL
denPretoriaAlmatyKarachiAnkaraTokioHavannaBonnBerlijnBuenosAiresLagosShanghaiKopenhagenBagdadHongKongAlmatyMuscatAbuDhabiWenenSanJoséKoew
WenenKievParijsBuenosAiresMadridKoewitHarareParijsMoskouPretoriaTripoliMadridDamascusPraagKobeKoealaLoempoeerKaapstadLuandaKievLusakaDarEsSala
nMelbourneZagrebParijsHoustonWindhoekParamariboBamakoBonnCotonouOttawaJakartaMuscatColomboManillaOsloNairobiDubaiSaoPauloPretoriaMaputoAm
anBagdadNewDelhiLimaLaPazQuitoBogotáBamakoHamburgAlgiersLuandaKingstonRiyadMoskouLagosManaguaBuenosAiresManillaLimaMelbourneMexicoColom
CanberraAbuDhabiMelbourneWenenDarEsSalaamBrasiliaKoewitParijsJakartaIstanboelTeheranKhartoemAbujaParijsStockholmTorontoNewDelhiQuitoSeoelBangk
WenenLaPazParamariboBoekarestSarajevoKoealaLoempoeerBoekarestKingstonAlgiersStockholmLosAngelesDubaiSingaporeAnkaraAmmanCanberraBogotáParijsLa
zWenenAccraVaticaanstadPortOfSpainHoustonPretoriaLaPazIstanboelBoedapestHamburgVancouverDhakaDubaiBangkokAnkaraAlgiersKhartoemDubaiKobeBruss
MexicoStPetersburgParamariboAnkaraRabatBelgradoRabatAtheneHarareNewYorkAntwerpenBuenosBogotáKairoHarareLagosManaguaQuitoHamburgLagosColomb
MexicoBratislavaLusakaBangkokSarajevoDamascusHoustonBonnAnkaraBrusselDarEsSalaamKobeSofiaKoealaLoempoeerWellingtonAlgiersAnkaraAbujaChicagoMusc
DakarStockholmKopenhagenCotonouBuenosAiresAddisAbebaLissabonParijsRabatDüsseldorfTokioLuxemburgMontevideoChicagoBagdadPortOfSpainBoekarestLux
burgDakarHoustonAlmatyDubaiRomeBamakoBelgradoHamburgRomeDarEsSalaamSofiaDubaiColomboRabatAtheneDublinSydneyKobeBogotáPraagOuagadougou
AlgiersKingstonStPetersburgAmmanMilaanMexicoTeheranAbuDhabiFrankfurtAmMainBelgradoTorontoAddisAbebaAnkaraSarajevoPortOfSpainAiresStockholmAmste
amAbebaTripoliLaPazKairoManaguaBagdadLosAngelesKievAnkaraColomboWarschauRomeBernKingstonLissabonBoedapestBoedapestNewYorkMaputoColomboNe
YorkRiyadBamakoTelAvivKingstonMontevideoLaPazPraagDubaiWenenCotonouBerlijnLaPazDüsseldorfKampalaTeheranSeoelMontevideoBrasiliaPretoriaAnkaraBom
SofiaTorontoRomeZagrebWashingtonAmmanAtheneLaPazMoskouAlgiersAbidjanParamariboMaputoManillaKinshasaBarcelonaCaracasManaguaBarcelonaLusakaA
werpenSaoPauloBagdadLaPazParijsTorontoBrusselBerlijnPekingMontevideoAbuDhabiTelAvivLondenIstanboelAlmatyBangkokHelsinkiSanJoséParamariboAnkaraSao
uloPretoriaBangkokMilaanBamakoHoustonHarareBrasiliaKairoSarajevoBratislavaWindhoekZagrebBrusselRiyadMoskouAlmatyMaputoKarachiVancouverSantiago
DeChileTunisManaguaTeheranCotonouTokioTunisHelsinkiBoekarestHamburgKopenhagenStockholmWellingtonMelbourneKopenhagenRabatBerlijnAntwerpenSanJosé
meLuxemburgSofiaHoustonRiyadDüsseldorfAmmanAccraPraagKarachiKairoSarajevoAlgiersAnkaraLondenBamakoJakartaParamariboOttawaMontrealAlgiersMusc
WindhoekRiyadLuandaMadridVaticaanstadWarschauBrasiliaVancouverAntwerpenDakarDarEsSalaamDubaiTripoliMaputoDublinBrusselSanJoséTelAvivMilaanBoeda
stLusakaFrankfurtAmMainMelbourneMünchenAtheneDüsseldorfKampalaCanberraBamakolIslamabadSofiaLissabonBangkokRomeChicagoAlgiersRiyadhYaoundéRiy
thMuscatKampalaParijsMadridBelgradoSarajevoPraagKaapstadMelbourneLaPazTunisMoskouLosAngelesNewDelhiAddisAbebaAntwerpenBrusselWashingt
LusakaWenenHongKongBogotáLuandaRabatTokioWellingtonTokioMoskouAlmatyMilaanHamburgTelAvivMontevideoMaputoAlgiersMilaanMontevideoVancouverA
araBarcelonaPraagColomboWarschauMadridPretoriaBonnAthenelIstanboelWashingtonWellingtonKhartoemBonnLusakaDublinShanghaiWenenJakartaStockholmSa
osséManaguaNewYorkKhartoemAddisAbebaBagdadBrasiliaBelgradoMuscatLuandaSantiagoDeChileLusakaBomayRabatBomayOttawaBratislavaBagdadHavannaHa
nnaBerlijnHongKongMilaanCanberraHamburgNairobiPraagIslamabadAbuDhabiQuitoTripoliWashingtonDubaiRomeJakartaLimaLondenStockholmMoskouNewYork
ldisAbebaNewYorkSingaporeSeoelHongKongFrankfurtAmMainKarachiBratislavaLosAngelesBoekarestAtheneSingaporeAnkaraBratislavaTunisLuxemburgZagrebMont
alSofiaSydneySantiagoDeChileLondenDüsseldorfAtheneNewYorkBrusselJakartaKarachiLuxemburgNairobiDarEsSalaamAntwerpenAddisAbebaRabatSantiagoDeChile
nburgKobeYaoundéAddisAbebaMadridBangkokDüsseldorfTelAvivParijsSeoelParamariboCotonouLaPazHelsinkiPortOfSpainParijsKievBarcelonaAccraZagrebRiyadLo
sAngelesMilaanDarEsSalaamOsloLuandaNewYorkKhartoemBoedapestAbuDhabiHamburgSaoPauloMexicoManillaBangkokMünchenBuenosAiresSarajevoAnkaraStPet
sburgShanghaiBagdadJakartaKoealaLoempoeerTunisOsloBratislavaMontrealDhakaKigaliTelAvivIstanboelHongKongChicagolIslamabadKingstonDamascusTunisBogot
KopenhagenWenenCaracasBernKoealaLoempoeerTokioDublinAlmatyNewDelhiAtheneRiyadPortOfSpainBonnShanghaiRiyadKhartoemZagrebSofiaLagosKobeDublinQ
itoLondenPretoriaAlmatyKarachiAnkaraTokioHavannaBonnBerlijnBuenosAiresLagosShanghaiKopenhagenBagdadHongKongAlmatyMuscatAbuDhabiWenenSanJosé
oewitWenenKievParijsBuenosAiresMadridKoewitHarareParijsMoskouPretoriaTripoliMadridDamascusPraagKobeKoealaLoempoeerKaapstadLuandaKievLusakaDarE
alaamMelbourneZagrebParijsHoustonWindhoekParamariboBamakoBonnCotonouOttawaJakartaMuscatColomboManillaOsloNairobiDubaiSaoPauloPretoriaMaput
anmanBagdadNewDelhiLimaLaPazQuitoBogotáBamakoHamburgAlgiersLuandaKingstonRiyadMoskouLagosManaguaBuenosAiresManillaLimaMelbourneMexicoCol
omboCanberraAbuDhabiMelbourneWenenDarEsSalaamBrasiliaKoewitParijsJakartaIstanboelTeheranKhartoemAbujaParijsStockholmTorontoNewDelhiQuitoSeoelBangk

Stratégie des Pays-Bas pour l'Afrique 2023-2032

Table des matières

Résumé	6
Sigles Utilisés	8
Introduction : Évolution des relations, nouvelle stratégie	10
1 Un continent en mutation	14
L'Afrique, objet et terrain de la concurrence géopolitique	15
Persistance de l'instabilité, des tensions et des conflits armés	15
Une population jeune, sûre d'elle et connectée	16
Écarts persistants de prospérité avec l'Europe et le reste du monde	16
2 Principes	18
Intérêts partagés	19
Valeurs et droits humains universels	19
Égalité	19
Vision commune UE-UA comme pierre angulaire	20
Cohérence politique et d'action	20
3 Coopérer sur la base d'objectifs communs et d'intérêts mutuels	22
3.1 Développement économique d'égal à égal	23
3.1.1 Un bond de prospérité impulsé par le secteur privé, la connaissance et le savoir-faire	23
3.1.2 Relations économiques et zone de libre-échange africaine	25
3.1.3 Commerce et chaînes de valeurs durables et responsables	26
3.1.4 Accès aux matières premières critiques et accroissement de la durabilité des chaînes	27
3.1.5 Transition énergétique équitable et inclusive	28
3.1.6 Numérisation sûre et inclusive	29
3.2 Sécurité et stabilité	30
3.2.1 Contribution à la paix et à la sécurité	30
3.2.2 Gouvernance efficace et inclusive aux niveaux local et national	32
3.2.3 Préservation de l'espace civique, des droits humains et de l'inclusion	33
3.2.4 Efficacité du multilatéralisme	34
3.3 Migrations, accueil et retour	35
3.3.1 Coopération dans le domaine migratoire	35
3.3.2 Accueil durable dans la région d'origine	37
3.3.3 Réponse humanitaire efficace	37
3.4 Moins de pauvreté, plus de durabilité	38
3.4.1 Lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et inclusion	38
3.4.2 Contribution à la résilience climatique de l'Afrique	40
3.4.3 Approche intégrée du commerce, du développement et de l'investissement	41
3.4.4 Renforcement des cadres financiers et institutionnels en Afrique et au niveau multilatéral	42
L'Afrique en quelques chiffres clés	44
Présence humaine et financière des Pays-Bas	45
Annexe 1. Programme d'action de la Stratégie pour l'Afrique	46



Crédit photo : Erik Kampherbeek

Résumé

La présente stratégie pour l'ensemble de l'Afrique, la première en son genre, expose une vision intégrée de la coopération politique et économique des Pays-Bas avec le continent africain. Comme indiqué dans l'accord de gouvernement, l'objectif est de stimuler le développement économique sur un pied d'égalité, de faire reculer la pauvreté, de promouvoir les droits humains et de maîtriser les migrations irrégulières. Les changements fondamentaux sur la scène géopolitique mondiale rendent cette coopération non seulement nécessaire mais urgente. Pour y répondre, les Pays-Bas doivent développer une stratégie qui énonce clairement comment ils entendent œuvrer aujourd'hui et demain, avec leurs partenaires africains, à un continent voisin stable, pacifique et sûr.

Ce sera, plus que par le passé, une coopération d'égal à égal qui exigera donc une bonne compréhension des points de vue respectifs, s'articulera autour des relations et visera à servir les intérêts mutuels. Pour réussir, elle devra conjuguer un certain nombre d'éléments : coopération intensive bilatérale et multilatérale ; défense des intérêts économiques et stratégiques néerlandais, africains et communs ; promotion de la stabilité ; conclusion d'accords sur les migrations et la mobilité ; réalisation des objectifs de développement des Nations unies (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; accroissement de la prospérité et de la résilience climatique des populations en Afrique et en Europe.

Le sommet de février 2022 entre l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) a donné lieu à l'adoption d'une vision commune ciblant une Afrique et une Europe prospères et durables, et centrée sur la solidarité, la sécurité, la paix, le développement économique durable et la prospérité pour les citoyens des deux unions. La stratégie *Global Gateway* de l'UE définit un modèle distinct de politique étrangère fondé sur un programme d'investissement. Les Pays-Bas s'appuient sur cette stratégie à la fois dans leur action concertée avec les États membres de l'UE et dans le cadre d'intensives relations bilatérales avec de nombreux pays et partenaires africains. La pertinence et la crédibilité de la coopération néerlandaise et européenne avec l'Afrique passent par la cohérence de leur action.

| 7 |

La présente stratégie mise sur de bons accords commerciaux, de solides liens économiques ainsi qu'un meilleur accès des entreprises néerlandaises au marché africain et, réciproquement, le soutien des partenaires africains pour faciliter leur entrée sur le marché européen. L'accroissement de la durabilité des chaînes de valeur et de matières premières doit, d'une part, faciliter l'accès de l'Europe aux matières premières critiques et, de l'autre, créer de la valeur ajoutée et des emplois en Afrique. Les Pays-Bas prévoient aussi un rôle accru pour une étroite coopération Europe-Afrique visant une transition énergétique équitable et inclusive et un accès universel aux sources renouvelables. Ils veulent également collaborer au développement sûr et inclusif du numérique, porteur d'opportunités économiques et d'emplois, et à un meilleur accès aux services sociaux et de santé.

Les Pays-Bas soulignent dans la présente stratégie l'importance de la stabilité, de la paix et de la sécurité pour les pays africains et leurs citoyens. Ces facteurs contribuent aussi à sécuriser la frontière sud de l'Europe et à prévenir et combattre l'extrémisme violent. La paix et la sécurité en Afrique relèvent ainsi également de l'intérêt des Pays-Bas et requièrent notre engagement constant. Il est dans l'intérêt de tous de créer un ordre multilatéral efficace qui favorise la concorde économique, politique et sécuritaire, en Afrique et dans le reste du monde. Les Pays-Bas considèrent de plus la bonne gouvernance et la transparence comme des conditions essentielles à la légitimité, à la sécurité juridique et au développement social. Le soutien aux organisations de la société civile contribue à l'inclusion sociale et à la réalisation des objectifs de développement des Nations unies.

Les Pays-Bas ambitionnent une coopération efficace et durable en matière migratoire, définie avec les partenaires africains et inscrite dans les cadres des droits européen et international. Ils maintiendront leur contribution à la mise en place d'un accueil durable des réfugiés et des personnes déplacées dans leur région d'origine, fondé sur l'autonomie et l'inclusion socioéconomique dans les systèmes nationaux des pays d'accueil. Les Pays-Bas resteront aussi un partenaire fiable dans la réalisation des ambitions socioéconomiques, la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la sécurité alimentaire, l'amélioration de la santé publique et la résilience au changement climatique. Autant de visées qui passent impérativement par une transition climatique équitable et la concrétisation des objectifs de l'accord de Paris. La stratégie pour l'Afrique attribue un rôle central aux femmes et aux jeunes.

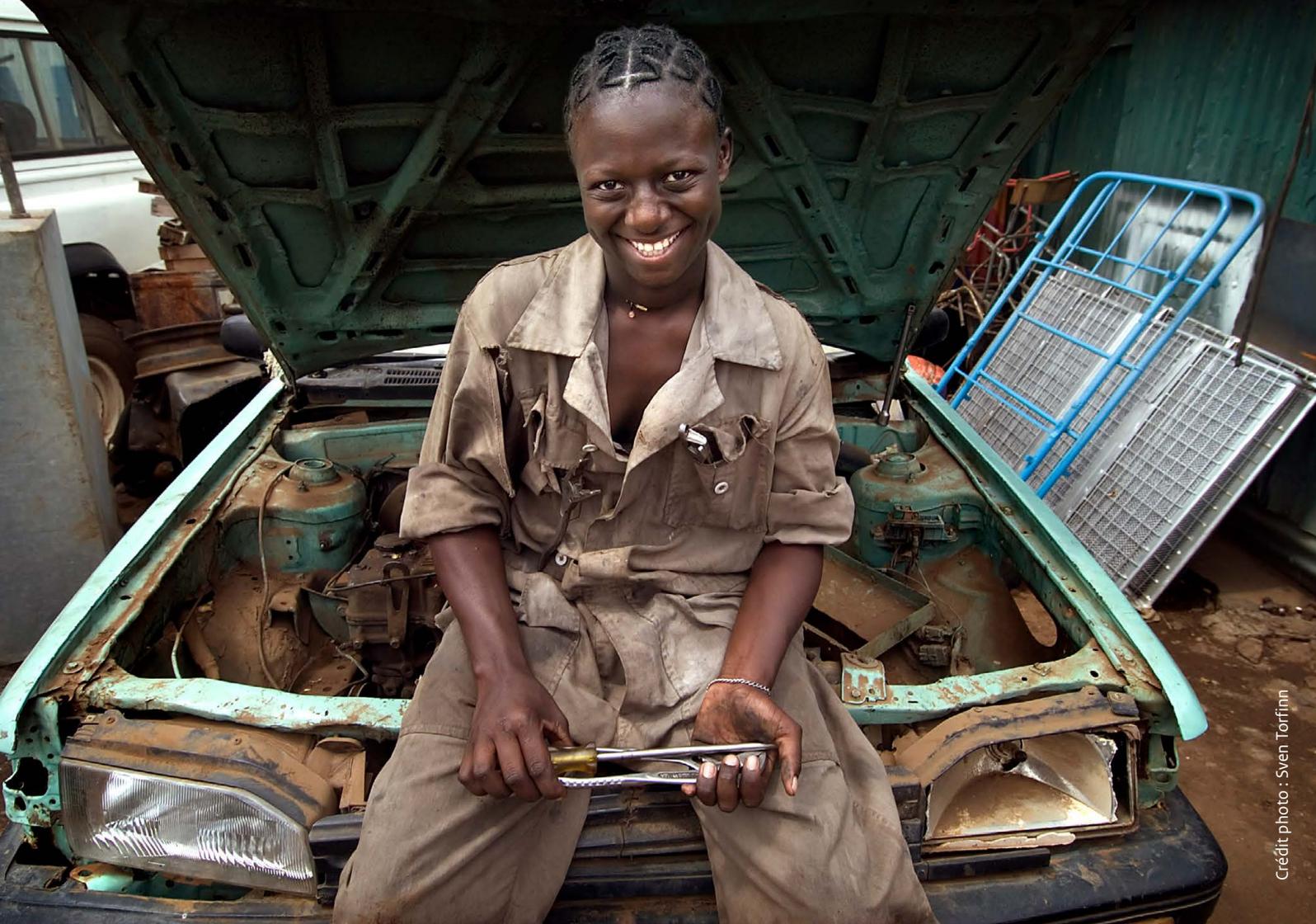
Elle s'articule en un programme d'action qui traduit concrètement notre vision et nos efforts à court, moyen et long termes.



Crédit photo : Pascal Maitre / Panos Pictures

Sigles Utilisés

AfCFTA	<i>African Continental Free Trade Area</i>
AIP	Plan africain d'investissement
AIV	Conseil consultatif pour les questions internationales
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
ATAF	<i>African Tax Administration Forum</i>
BAD	Banque africaine de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BHOS	Note stratégique Commerce extérieur et Coopération au développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale (en Afrique)
CGIAR	<i>Consultative Group for International Agricultural Research</i>
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
DFCD	<i>Dutch Fund for Climate and Development</i>
EIE	Étude d'impact environnemental
FEDD	Fonds européen pour le développement durable
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
FMO	Banque néerlandaise de développement entrepreneurial
IFI	Institution financière internationale
INCLUDE	Plateforme de connaissance entre l'Afrique et les Pays-Bas axée sur le développement et l'inclusion
LGBTIQ+	lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués et queers
MHPSS	Santé mentale et soutien psychosocial
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable des Nations unies
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du Commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations unies
PME	Petites et moyennes entreprises
PNB	Produit national brut
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
RVO	Agence néerlandaise pour les entreprises
SADC	Communauté sud-africaine de développement
SDRS	Santé et droits reproductifs et sexuels
SEAH	Exploitation, harcèlement et abus sexuels
SPG	Système des préférences tarifaires généralisées
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
VNO-NCW	Confédération des employeurs néerlandais
WASH	Eau, assainissement et hygiène



Crédit photo : Sven Torfinn

Introduction : Évolution des relations, nouvelle stratégie

L'Afrique s'affirme de plus en plus sur la scène mondiale. Qu'il s'agisse de commerce et de matières premières, d'enjeux géopolitiques et de sécurité, de démographie, d'identité culturelle ou de sport, son poids ne cesse de croître. Les Pays-Bas entretiennent de bonnes relations, à la fois diverses et intensives, avec la plupart des 54 pays africains, et l'expertise néerlandaise y est appréciée. Pour répondre aux mutations rapides en Afrique et à la compétition géopolitique et géoéconomique croissante, il nous faut définir une stratégie qui pérennise la réussite de notre coopération avec ce continent. Cette coopération se concrétisera à la fois par des relations directes avec les pays, les institutions et les partenaires africains et dans les cadres européen et multilatéral.

Les destins de l'Europe et de l'Afrique, continents voisins, sont étroitement liés. L'UE est le premier partenaire commercial et le principal investisseur en Afrique, ainsi qu'un contributeur majeur au développement et à l'aide humanitaire sur ce continent. L'Europe pose cependant un regard préoccupé sur ce voisin en raison de l'écart structurel de prospérité, de l'instabilité aux frontières extérieures et des migrations irrégulières. De son côté, l'Afrique nourrit des sentiments contradictoires à l'égard de l'Europe, continent qui offre sa coopération et des perspectives, mais qui traîne un passé colonial et applique parfois deux poids, deux mesures. Les enjeux réciproques sont de taille et exigent l'entretien de bonnes relations avec les partenaires africains si nous voulons relever les défis futurs.

Les relations Afrique-Europe s'articulent autour d'objectifs et d'intérêts communs. Pour les deux continents, il importe que la coopération bilatérale s'inscrive dans un ordre multilatéral opérant afin de réaliser les objectifs communs de sécurité, de stabilité, des droits humains, de prospérité, de durabilité, de commerce international, de migration et de mobilité. La pandémie de Covid-19 et l'agression russe en Ukraine l'ont à nouveau clairement montré. Ainsi, l'UE cherche à obtenir le soutien des pays africains sur la scène multilatérale et leur coopération en matière migratoire et pour réduire ses dépendances stratégiques indésirables. De leur côté, les pays africains aspirent à la reconnaissance de leurs intérêts et tirent profit des investissements et du soutien européens dans leurs efforts pour faire face aux problématiques mondiales comme le changement climatique. La réponse à ces attentes passe par la coopération d'égal à égal et le travail en partenariat. Par cette attitude et cette approche, les Pays-Bas entendent aussi offrir à l'échelle européenne une alternative attrayante à l'influence croissante d'autres acteurs géopolitiques.

| 11 |

La présente stratégie expose une vision intégrée de notre coopération avec l'ensemble du continent africain. Comme indiqué dans l'accord de gouvernement, nous voulons stimuler le développement économique d'égal à égal, faire reculer la pauvreté, promouvoir les droits humains et maîtriser les migrations irrégulières. Nous présentons ici les enjeux partagés et soupesés de ces ambitions et des thèmes qui leurs sont liés, ainsi que les efforts que nous entendons déployer.

Notre stratégie se projette sur dix ans et anticipe par conséquent les changements structurels dans les relations entre l'Afrique et l'Europe¹. Cette période coïncide en partie avec la deuxième phase de mise en œuvre de l'« Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons », de l'Union africaine. Tout comme l'Agenda 2063, la stratégie néerlandaise pour l'Afrique couvre l'ensemble du continent. Nous abandonnons la distinction artificielle entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, sans toutefois perdre de vue les différences importantes entre les régions et les pays africains. Cette stratégie s'inscrit dans le prolongement des objectifs et des priorités thématiques et géographiques de la politique néerlandaise actuelle. Elle puise amplement dans les documents stratégiques existants² et leurs cadres de mise en œuvre de sorte à maintenir la cohérence de notre action.

¹ Motion présentée par les parlementaires A. Kuik et M. Amhaouch sur la taskforce Afrique et une stratégie pour l'Afrique pour la prochaine décennie (Documents parlementaires II, 35570 XVII, n° 24).

² Note stratégique BHOS, les Grandes lignes de la politique du ministère des Affaires étrangères, la Stratégie internationale en matière climatique (IKS), la Stratégie néerlandaise en matière de santé mondiale, la politique étrangère féministe, la stratégie *Youth at Heart*, la Stratégie nationale de sécurité, la Cyberstratégie internationale (ICS), les cadres d'action pour le renforcement de la société civile, le multilatéralisme, les droits humains, les migrations, les matières premières et la sécurité alimentaire, le plan d'action révisé Cohérence des politiques au service du développement et la lettre à la Chambre sur l'autonomie stratégique.

Le programme d'action compris dans la stratégie traduit concrètement notre vision et nos efforts à court, moyen et long termes. Nous sommes conscients que l'évolution des rapports internationaux exige une pondération des enjeux et des choix qui, souvent, ne pourront être faits que durant la mise en œuvre de la stratégie.

La présente Stratégie pour l'Afrique est le fruit de larges consultations et de discussions approfondies avec la société civile, des centres d'expertise, des entreprises, des représentants de diasporas, des organisations internationales et des gouvernements aux Pays-Bas, en Europe et, surtout, en Afrique³. Elle s'appuie aussi sur l'avis succinct n° 36 du Conseil consultatif pour les questions internationales (AIV)⁴.

³ Motion présentée par le parlementaire A. Hammelburg sur les consultations concernant la Stratégie pour l'Afrique (Documents parlementaires II 2021-22, 34952, n° 165)

⁴ Avis succinct n° 36 du Conseil consultatif pour les questions internationales (AIV), Urgence d'une nouvelle stratégie néerlandaise pour l'Afrique, 14 juillet 2022.





Crédit photo : Prvizier by Getty Images

Un continent en mutation

L'Afrique et son rôle dans le monde ont considérablement changé durant les vingt dernières années, avec toutefois de grandes différences entre les pays et les régions de ce continent. Ces changements, qui se poursuivront dans les prochaines années, résultent en grande partie de l'évolution des rapports de force politiques et économiques sur la scène mondiale. Les choix des Pays-Bas pour leur action future en Afrique et leur coopération avec ce continent sont guidés par quatre tendances : l'accroissement de la compétition géopolitique pour l'influence et les matières premières ; la persistance de l'instabilité, des tensions et des conflits armés ; les chances et les défis liés à la démographie galopante ; la persistance des écarts de prospérité avec l'Europe et le reste du monde. Elles sont détaillées ci-dessous.

L'Afrique, objet et terrain de la concurrence géopolitique

- L'accroissement du poids de l'Afrique se traduit par une augmentation de la concurrence géopolitique sur ce continent. La Chine, l'Inde, le Japon, les États du Golfe, la Russie et la Turquie y ont fortement étendu leur présence durant les dernières décennies. Ces pays ont intensifié leurs relations diplomatiques, commerciales et militaires avec leurs partenaires africains.
- Cela entraîne une baisse relative du poids économique et politique de l'UE et des Pays-Bas en Afrique. L'irréversible émergence de la Chine, avec pour conséquence directe le glissement du centre de gravité économique vers l'Asie, se manifeste de façon flagrante sur le continent africain. La Chine investit dans l'infrastructure, les télécommunications et l'énergie durable pour servir ses intérêts économiques, mais aussi pour répondre à ses visées politiques et sécuritaires.
- Pékin affirme son emprise sur les matières premières dont l'Afrique est riche, en particulier les terres rares essentielles à la transition énergétique. Une grande partie des matières premières actuellement extraites en Afrique sont d'abord raffinées en Chine avant d'être acheminées vers l'Europe. L'UE est ainsi vulnérable. Mais c'est aussi un manque à gagner pour l'Afrique qui se voit privée d'une valeur ajoutée sur son territoire et d'échanges commerciaux directs avec l'Europe.
- Par ailleurs, les opérations militaires d'acteurs non étatiques comme le groupe Wagner et les livraisons d'armes à des régimes non démocratiques et instables amplifient l'insécurité locale et transfrontalière. Les autorités nationales éprouvent de plus en plus de difficultés à protéger leur propre population et à assurer la sécurité dans leur capitale, sans parler des régions isolées. Différentes sources indiquent la présence du groupe Wagner en République centrafricaine, au Mali, au Soudan et en Libye. La Fédération de Russie s'emploie, au moyen d'un soutien militaire limité, à accroître son empreinte géopolitique en Afrique et à y réduire l'influence des pays occidentaux.
- L'Afrique, dont les États totalisent 28 % des voix à l'Assemblée générale des Nations unies, est un interlocuteur majeur pour la sécurité ainsi que le maintien et la promotion de l'ordre juridique international. Si l'Afrique et l'Europe bénéficient toutes deux du bon fonctionnement du multilatéralisme, leurs États n'ont pas toujours des positions convergentes face aux problèmes mondiaux. Partant de ce constat, il y a lieu de s'inquiéter de l'incessante manipulation de l'information et de la diffusion d'infox orchestrées par la Russie, entre autres, en Afrique.

| 15 |

Persistance de l'instabilité, des tensions et des conflits armés

- Le continent africain est en proie à une expansion de l'instabilité, des tensions et des conflits armés. C'est sur ce continent que la menace des groupements extrémistes, djihadistes ou non, s'accroît le plus rapidement, et avec elle le nombre de victimes. Les pays les plus instables accusent un retard considérable dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier lorsque l'instabilité dégénère en conflit armé.
- Les organisations extrémistes surfent sur le profond mécontentement, les dissensions ethniques et religieuses ainsi que sur l'absence de perspectives pour les jeunes. Plusieurs groupement djihadistes, liés pour certains à l'État islamique ou à Al-Qaïda, profitent de la vacance du pouvoir dans différents pays africains et de la proximité avec la criminalité organisée, en particulier celle liée au trafic d'armes, de matières premières, de drogues et d'êtres humains.
- L'instabilité persistante au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique du Nord accroît la pression sur la frontière sud de l'Europe. Les causes profondes de cette instabilité sont diverses : socioéconomiques, elles privent les populations de choix et de perspectives ; politiques et sociales, elles attisent les sentiments d'injustice et d'insécurité ; climatiques, elles affectent le quotidien des individus. Cette pluralité causale ne facilite pas seulement le recrutement des groupements extrémistes violents, elle entraînera vraisemblablement aussi une augmentation des flux migratoires de personnes quittant volontairement ou non leur pays.

Une population jeune, sûre d'elle et connectée

- En 2050, la moitié de la jeunesse mondiale vivra en Afrique et la moitié des 54 pays africains auront vu leur population quasiment doubler. L'Afrique passera alors, selon les prévisions, de 1,2 à 2,4 milliards d'habitants. Les démographes tablent sur une multiplication des mégapoles de plus de 10 millions d'habitants sur le continent durant les prochaines décennies. Procurer des emplois, un toit, une formation, des soins de santé, une bonne alimentation, la connectivité et la sécurité à cette jeune population en forte augmentation constitue un défi de taille. Là où il sera relevé avec succès, la prospérité aura de fortes chances de faire un grand bond en avant.-
- Les jeunes s'affirment, en ligne et hors ligne, comme le moteur du changement sur le continent africain. S'ils disposent d'une marge de manœuvre politique et de l'infrastructure technologique requise, ils apporteront toujours plus de solutions innovantes et numériques aux problèmes sociaux, économiques et climatiques. À défaut, le bond de prospérité se fera attendre et la rapide croissance démographique augmentera encore le risque de tensions sociales et politiques, de conflits et d'instabilité.
- Les nouvelles générations se montrent plus attachées à l'affirmation d'une forte identité culturelle, au patrimoine africain ainsi qu'aux valeurs et à une éthique communes à l'Afrique. L'UE et ses États membres se voient de plus en plus souvent taxer d'hypocrisie et de néocolonialisme et reprocher l'héritage de l'histoire coloniale, un rejet qui contribue à alimenter certains acteurs géopolitiques en Afrique. Cette histoire pèse sur la manière dont l'Afrique et l'Europe se positionnent vis-à-vis des grands défis du XXI^e siècle.

Écarts persistants de prospérité avec l'Europe et le reste du monde

- Le niveau de prospérité et l'intégration économique de l'Afrique restent à la traîne par rapport au reste du monde. Les prévisions concernant la croissance et la durabilité sur le continent africain varient en fonction de l'évolution des rapports de force politiques et économiques. L'Horloge de la pauvreté en Afrique⁵ indique une nouvelle hausse de la pauvreté sur ce continent depuis 2020, regain lié à la pandémie de Covid-19. Les niveaux inacceptables de pauvreté et d'inégalité se concentreront toujours plus dans les zones de conflit. Les prévisions tablent sur un recul de la pauvreté vers la fin de la décennie actuelle.
- Outre les facteurs internes, l'accumulation et les répercussions de causes externes ont un effet négatif manifeste sur la prospérité en Afrique. Ces facteurs externes sont, entre autres, la crise financière, la pandémie de Covid-19, le changement climatique, la problématique de la dette (qui entraîne le sous-financement de services publics comme l'éducation et la santé), l'invasion russe de l'Ukraine et la rivalité géopolitique accrue.
- Faut-il s'attendre à ce que, faute de perspectives d'avenir, les migrations se poursuivront, tant nationales et intracontinentales que vers d'autres continents. La volonté de chercher un emploi ou de se construire une existence hors d'Afrique subsistera. L'impressionnante croissance économique de plusieurs pays africains durant les dernières décennies (jusqu'à la pandémie de Covid-19) ne s'est pas suffisamment traduite sur le marché de l'emploi. Le chômage des jeunes constitue un problème majeur, tant dans les zones rurales, où vit 60 % de la population, que dans les villes en très forte expansion.

⁵ <https://www.uneca.org/africa-poverty-clock>.





Crédit photo : Sven Torfinn

Principes

La présente stratégie néerlandaise pour l’Afrique s’appuie sur cinq principes. Nous partons d’intérêts partagés par les Pays-Bas et les pays africains. La coopération se base sur les valeurs universelles et les droits humains et se déroule d’égal à égal. Enfin, la vision commune de l’UE et de l’UA ainsi que la cohérence politique et d’action sont les autres principes importants exposés dans ce chapitre.

Intérêts partagés

Il est dans le plus grand intérêt à la fois de l’Europe et l’Afrique de s’atteler aux défis urgents en matière de changement climatique, de sécurité, de lutte contre la pauvreté et de promotion de la prospérité. Nombre de sujets traités dans la présente stratégie, dont le bon fonctionnement du système commercial, l’amélioration du climat des affaires, la décarbonation des chaînes de matières premières et le renforcement de la cybersécurité, relèvent d’intérêts aussi bien néerlandais qu’africains.

Cependant, la stratégie aborde aussi certaines questions, comme la transition énergétique et les migrations, sur lesquelles la convergence d’intérêts se fait moins évidente. Les relations seront alors déterminées par la reconnaissance des intérêts et valeurs respectifs et la possibilité accordée réciproquement de les exprimer. L’Afrique pourra sur cette base nous rappeler à nos propres responsabilités. Les Pays-Bas indiqueront clairement leurs intérêts et demanderont expressément aux partenaires africains de faire connaître les leurs.

Nous gardons à l’esprit qu’une éventuelle divergence d’intérêts et de valeurs peut être source de tensions. C’est pourquoi nous nous emploierons avec nos partenaires africains à servir les intérêts partagés et à aborder les questions stratégiques sans perdre de vue la légitimité démocratique de nos interlocuteurs, la promotion de l’ordre multilatéral et la transmission des valeurs, normes et intérêts internationaux défendus par les Pays-Bas et l’UE. Notre approche se fondera sur l’Agenda 2063 de l’UA (voir encadré 1), les ODD des Nations unies, la coopération UE-UA et d’autres accords internationaux.

| 19 |

Valeurs et droits humains universels

L’universalité des droits humains émane de la dignité humaine, de la liberté, de la non-discrimination et de l’égalité. Elle est inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l’homme (1948) et traduite concrètement dans différentes conventions et nombre d’instruments non contraignants. En dépit des fréquentes dénégations des régimes antidémocratiques ou autoritaires, les droits humains font l’objet d’une reconnaissance et d’une adhésion planétaires, comme en témoignent les différentes conventions ratifiées et mises en œuvre durant les dernières années, souvent à l’initiative de pays du Sud global, ainsi que les aspirations exprimées dans l’Agenda 2063 (cf. encadré 1). Cette universalité est également attestée par la coopération de nombreux pays dans ce domaine et par les innombrables entreprises et organisations qui s’engagent à observer les principes d’égalité et de non-discrimination.

Les droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels contribuent à un bien supérieur : le droit de chacun de s’épanouir librement, également et dignement en exploitant pleinement ses capacités. Les Pays-Bas ne transigent pas avec le principe des droits individuels et universels. Notre politique étrangère féministe accorde une attention supplémentaire à la situation des femmes et des filles, lesquelles, bien qu’elles constituent la moitié de la population mondiale, restent en butte à des inégalités persistantes de genre. C’est encore plus vrai pour les minorités telles que les personnes LGBTIQ+.

L’ethnicité, la religion et le handicap, physique ou autre, constituent aussi des facteurs susceptibles de créer des inégalités ou de les aggraver. Le contexte local sera un élément déterminant de notre contribution à la protection et à la promotion des droits humains et de l’égalité des droits et des chances. Reconnaître que la diversité culturelle et historique influe sur l’approche des droits humains peut en effet favoriser leur acceptation universelle.

Égalité

L’émergence de l’Afrique et l’évolution des relations mondiales sont des réalités qui appellent instamment à pratiquer une coopération d’égal à égal dans l’éventail complet des relations entre l’Afrique et l’Europe. L’égalité attribue une place centrale aux relations, dans lesquelles il faut investir sans relâche. Elle requiert la compréhension et l’acceptation des points de vue respectifs, la reconnaissance de

l'histoire commune et la volonté d'apporter son concours aux questions importantes pour le partenaire. C'est pourquoi la présente stratégie mise expressément sur le partenariat et une meilleure coopération avec les institutions africaines. Les principaux critères de réussite d'une coopération d'égal à égal sont : défense des intérêts économiques et stratégiques néerlandais, africains et mutuels ; promotion de la stabilité ; conclusion d'accords sur les migrations et la mobilité ; réalisation des objectifs de développement des Nations unies (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; accroissement de la prospérité et de la résilience climatique des populations en Afrique et en Europe. Enfin, l'égalité exige aussi d'être plus attentif aux conséquences, possiblement négatives, de la politique et de l'action néerlandaises et européennes à l'égard de l'Afrique, et d'en tenir dûment compte dans la prise de décision.

Vision commune UE-UA comme pierre angulaire

L'Union européenne, notre principale plateforme d'action, et l'Union africaine sont des partenaires importants pour ce qui concerne le commerce et les investissements, la sécurité, la transition énergétique durable, la coopération internationale et l'aide humanitaire ainsi que la réalisation des ODD. L'UE mise sur la coopération avec l'Afrique pour relever les défis du XXI^e siècle, défendre les intérêts mutuels et dessiner ensemble un avenir commun. Lors du sommet UE-UA de février 2022, des accords concrets ont été conclus sur un partenariat renouvelé qui accorde une place centrale à la solidarité, à la sécurité, à la paix ainsi qu'à la prospérité et au développement économique durables pour les populations des deux unions. Les Pays-Bas s'appuieront sur la vision du Partenariat Afrique-UE à la fois dans leur action concertée avec les États membres de l'UE et dans le cadre d'intensives relations bilatérales avec de nombreux pays et partenaires africains. Dans cette optique, ils devront aussi intensifier leurs efforts au sein de l'UE pour faire du programme *Global Gateway* une réussite.

| 20 |

Le partenariat vise à promouvoir les priorités communes, les valeurs partagées et le droit international de même qu'à protéger les intérêts mutuels et les biens collectifs. Cela inclut explicitement la protection des droits humains et de l'état de droit, la promotion de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans toutes les composantes de la vie, les accords sur la protection du climat et de la biodiversité, la stimulation de la croissance économique inclusive et durable ainsi que la lutte contre l'inégalité. L'attention se porte en outre sur des défis urgents comme la problématique de la dette ainsi que la production et l'accès équitable aux vaccins, médicaments et dispositifs médicaux.

Cohérence politique et d'action

Nous sommes conscients que si notre action n'est pas cohérente, elle portera atteinte à la crédibilité et à l'efficacité de notre politique. Pour être un partenaire fiable et crédible de l'Afrique, nous devons joindre le geste à la parole. La cohérence contribue fortement à la crédibilité des Pays-Bas et de l'Europe en Afrique. Toute nouvelle politique devra prendre en compte les intérêts des pays concernés et les retombées sur ces derniers⁶. Le plan d'action révisé pour la cohérence des politiques au service du développement⁷, publié fin 2022, met l'accent sur les questions directement liées à la réalisation des objectifs de développement des Nations unies. Par la conduite de politiques cohérentes, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de l'UE, les Pays-Bas peuvent faire la différence dans nombre de domaines, dont le climat, l'alimentation et l'eau, les flux financiers illégaux et l'évasion fiscale ainsi que l'inégalité d'accès aux services de santé et aux vaccins.

⁶ [Beleidskompas.nl](https://www.beleidskompas.nl) (in Dutch).

⁷ Lettre à la chambre du 25 novembre 2022 concernant le plan d'action révisé pour la cohérence des politiques au service du développement (BZDOC-1952392878-41), disponible en néerlandais et en anglais.

Encadré 1. Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons

L'Union africaine a lancé en 2013 un programme pluriannuel de développement pour l'Afrique intitulé Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons. Il expose une vision continentale qui s'articule en sept aspirations visant à approfondir l'intégration politique et économique et à accélérer le développement.

1. Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable
2. Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine
3. Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit
4. Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité
5. Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthique partagées
6. Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, et qui se soucie du bien-être des enfants
7. Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale

L'Agenda 2063 énonce plusieurs conditions générales, dont : la conscience et l'appropriation africaines ; l'exploitation des richesses propres aux fins du développement du continent ; des institutions et un leadership démocratiques, capables, responsables et efficaces ; une perspective panafricaine par le biais de la solidarité ; l'intégration et la coopération sur les questions continentales et mondiales. L'Agenda 2063 sera mis en œuvre au moyen de plans décennaux.





Crédit photo : BAM Bouwbedrijf

**Coopérer sur la base d'objectifs
communs et d'intérêts mutuels**

Développer le potentiel de l'Afrique tout en répondant aux défis auxquels elle est confrontée réclame un agenda ambitieux, positif et porteur d'avenir. Au terme de vastes consultations de partenaires néerlandais, internationaux et surtout africains, nous pouvons détailler la coopération que nous visons sur le continent africain en matière de développement économique, de sécurité et de stabilité, de migrations, d'accueil et de retour ainsi que de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire et de résilience au changement climatique. Durant les prochaines années, le thème du genre sera décliné de façon toujours plus affirmée dans tous les volets de notre action, en accord avec notre politique étrangère féministe⁸, dont fait partie intégrante la promotion de l'égalité des genres, des droits de la femme et des droits des marginalisés. Pour répondre à la diversité des pays et des régions, la mise en œuvre de cette coopération fera l'objet de concertations avec chacun des partenaires concernés.

3.1 Développement économique d'égal à égal

Enjeu :

- Stimuler la croissance économique en Europe et en Afrique et mieux exploiter l'expansion des débouchés et le potentiel d'investissement en Afrique.
- Favoriser l'intégration économique et soutenir les partenaires africains dans la mise en place d'une réglementation d'import-export.
- Tisser des relations économiques d'égal à égal en misant sur des accords commerciaux mutuellement profitables.
- Favoriser l'intégration des entreprises africaines dans les chaînes de valeur néerlandaises et européennes, et la durabilité de ces chaînes, en coopération avec des partenaires locaux et européens ainsi que des organisations de la société civile.
- Soutenir les entreprises et les centres d'expertise africains et néerlandais dans leurs activités en Afrique, en particulier dans leur contribution à la décarbonation, à la numérisation et à la poursuite du développement de l'agroalimentaire et à la réponse aux autres problématiques complexes des économies africaines.
- Soutenir la mise en place des conditions préalables au développement économique, comme la lutte contre la corruption, la promotion d'une gouvernance financière saine et la primauté du droit.
- Miser sur des partenariats gagnant-gagnant avec les pays riches en matières premières, axés sur l'extraction, la transformation et le commerce durables des matières premières critiques.
- Soutenir les transitions énergétiques inclusives et équitables vers des sources renouvelables, ce dans un objectif d'accès universel.
- Favoriser le développement sûr et inclusif du numérique, porteur d'opportunités économiques et d'emplois, et un meilleur accès aux services sociaux et de santé.

| 23 |

3.1.1 *Un bond de prospérité impulsé par le secteur privé, la connaissance et le savoir-faire*

Les Pays-Bas veulent contribuer à une prospérité accélérée et, surtout, inclusive en Afrique et en Europe. Le secteur privé, néerlandais et africain, est indispensable à cette fin, car il génère emplois et prospérité. Cela passe par des investissements conjugués et à long terme dans la stabilité macroéconomique, la protection juridique et la formalisation du secteur informel, souvent important. Les principaux enjeux sont le développement du secteur privé africain et la création d'emplois, la durabilité, la transition numérique, l'intégration des entreprises africaines dans les chaînes de valeur européennes ' et la décarbonation de ces chaînes ', l'agroalimentaire, l'infrastructure favorable au développement et le commerce régional. Nous y œuvrerons avec des partenaires africains publics et privés, des banques de développement (telles que la FMO) et d'autres institutions financières (comme Atradius Dutch State Business (DSB), qui propose à nos entreprises des assurances-crédits à l'exportation), des entreprises, des centres d'expertise et des acteurs néerlandais de la société civile.

En accord avec la stratégie africaine de la Confédération des employeurs néerlandais (VNO-NCW) et de l'association des PME néerlandaises (MKB-Nederland), nous entendons améliorer le climat local des affaires et stimuler la création d'infrastructures facilitant le développement par l'intermédiaire d'*Invest International*, de l'UE et des banques multilatérales de développement, ainsi que par notre propre action,

⁸ Lettre à la Chambre sur la politique étrangère féministe, 8 novembre 2022 (BZDOC-1584136316-39).

avec des partenaires de même sensibilité, en faveur de la passation de marchés écologiquement vertueux. Nous contribuerons aussi à créer des opportunités économiques pour la décarbonation et la numérisation, dont la transition accélérée vers des modèles commerciaux plus durables et dématérialisés. La durabilité et la numérisation vont de pair avec la lutte contre les abus (travail forcé, travail des enfants, conditions de travail dangereuses et nocives) et la promotion de rétributions et de revenus décents sur le continent africain. Nous coopérerons en priorité avec les huit pays désignés dans la note d'orientation BHOS (cf. 3.4.3) sans négliger toutefois les possibilités substantielles qui apparaîtront sur d'autres marchés africains. En accord avec la Taskforce « Promotion du commerce Pays-Bas - Afrique », nous miserons davantage sur les possibilités offertes à notre secteur agroalimentaire⁹.

Remorqueurs « verts »

Couverture du fonds de roulement pour les remorqueurs « verts » : la société publique Invest international a mis sur pied un dispositif de prêt garanti qui permet au chantier naval Damen Shipyards de louer ses remorqueurs « verts » à des PME en Afrique. Le client a la possibilité d'acheter le remorqueur durant la période de location. Cette formule de leasing permet aux entreprises et aux autorités portuaires en Afrique d'exploiter des navires ultramodernes qui répondent aux dernières exigences de sécurité, de durabilité et d'efficacité.

| 24 |

Les grandes entreprises et les PME néerlandaises ainsi que les start-up de la diaspora peuvent renforcer le lien avec l'Afrique. Pour les aider à creuser leur sillon sur les marchés africains prometteurs durant la prochaine décennie, il faudra conjuguer ambition, réalisme et coopération. Ambition, parce que notre gouvernement et nos entreprises mesurent le potentiel et l'importance économique et géopolitique de relations fructueuses. Réalisme, parce qu'entreprendre en Afrique requiert plus de persévérance, de flexibilité et de gestion des risques qu'investir à proximité. La bonne coopération entre pouvoirs publics, entreprises, centres d'expertise et partenaires de la société civile est indispensable à la mise en place d'une concurrence équitable, à la décarbonation des chaînes commerciales, à la levée des blocages sur lesquels nous pouvons agir et à la réalisation d'études de marché, de missions économiques ou d'autres événements utiles. À cet égard, les entreprises africaines et néerlandaises s'accordent à réclamer l'amélioration de la procédure de délivrance de visas pour leurs échanges internationaux, y compris la délivrance directe par les Pays-Bas dans les marchés émergents.

La transition verte et numérique mais aussi le secteur de la santé peuvent créer des millions d'emplois en Afrique, à condition d'optimiser la corrélation entre qualité de l'enseignement, besoin des employeurs et secteurs offrant des perspectives d'emplois décents. Pour cette raison, les Pays-Bas ont mis sur pied un nouveau programme pluriannuel qui mise sur les connaissances et le savoir-faire dans les universités et l'enseignement professionnel des pays africains. Il vise à mieux préparer les jeunes aux marchés du travail locaux et à élargir ainsi leur perspectives économiques et sociales. L'accès et la participation des jeunes femmes à l'enseignement professionnel et leur entrée sur le marché du travail constituent des priorités.

Pour lancer des passerelles vers les jeunes Africains, nous investirons aussi dans la coopération d'égal à égal en matière d'enseignement et de recherche, et dans des programmes boursiers et des échanges culturels. Cela passera par notre stratégie internationale pour le développement de l'expertise et du talent (IKT), dont la vocation est de promouvoir la qualité de l'enseignement et de la recherche aux Pays-Bas par l'intensification de la coopération internationale. La mise en place et le renforcement de partenariats durables et fondés sur un rapport d'égalité sera le ressort principal de notre coopération avec les pays africains en faveur du développement d'expertise. L'Afrique du Sud sera le pays prioritaire de l'IKT.

⁹ Motions présentées par les parlementaires J. Klink et M. Amhaouch en faveur de la production alimentaire durable en Afrique (Documents parlementaires II 2021-22, 34 952, n° 166) et pour la prise en compte dans la Stratégie pour l'Afrique de relations commerciales renforcées entre les Pays-Bas et l'Afrique dans le domaine agricole (Documents parlementaires II 2021-22, 34 952, n° 168).



Crédit photo : Sven Torfinn

Le Challenge Fund for Youth Employment

Le *Challenge Fund for Youth Employment* vise à créer des perspectives d'avenir pour 200 000 jeunes (dont la moitié de femmes) par l'investissement dans un travail et un revenu décents au Sahel, dans la Corne de l'Afrique et en Afrique du Nord. Ce programme, mené en coopération avec des entreprises et d'autres parties prenantes, a pour but de développer les compétences générales des jeunes, par exemple dans le numérique. L'implication des jeunes dans la définition du programme permet de tenir compte de leurs idées et de leurs attentes afin d'œuvrer ensemble à accroître leurs chances de réussite.

3.1.2 Relations économiques et zone de libre-échange africaine

L'Union africaine s'emploie à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA), appelée à devenir la plus vaste de la planète. Ce dispositif permettra, selon la Banque mondiale, d'extraire 30 millions d'Africains de la misère et offrira des débouchés aux entreprises africaines et néerlandaises. Les Pays-Bas soutiennent l'AfCFTA dans le cadre d'une nouvelle initiative de l'Équipe Europe qui aide son secrétariat à stimuler les échanges commerciaux. Si l'AfCFTA devrait à l'avenir constituer un nouveau cadre de négociations en vue de relations économiques d'égal à égal et de la conclusion d'un accord commercial avec l'UE, les Communautés économiques régionales (CER) restent pour l'instant les interlocuteurs logiques. Les Pays-Bas veulent resserrer leur coopération avec ces CER, dont ils mesurent la valeur ajoutée. En matière de promotion et de facilitation du commerce et d'intégration commerciale, les CER jouent un rôle important dans l'établissement des tarifs externes et les accords d'import-export avec les pays membres et les pays tiers. Les Pays-Bas collaborent avec des pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est au développement de corridors commerciaux.

À l'heure actuelle, nos relations commerciales avec les pays africains sont régies par le Système des préférences tarifaires généralisées¹⁰ (SPG) ou par des accords bilatéraux, comme les accords de

¹⁰ Documents parlementaires II, 22 112, n° 3586.

partenariat économique¹¹ (APE). Dans le but de renforcer nos relations économiques bilatérales, y compris avec les pays qui ne bénéficient plus du SPG, nous nous emploierons à passer de nouveaux accords avec les pays africains, en privilégiant les accords de partenariat économique avec des pays individuels ou des groupes de pays afin de stimuler le commerce et le développement durables¹². Nous entendons aussi renégocier les accords de protection des investissements en nous basant sur les modèles antérieurs¹³ 14.

En plus de stimuler l'investissement en Afrique, il importe aussi de poursuivre les efforts destinés à définir et à créer les conditions requises pour de tels investissements : lutte contre la corruption, promotion de la bonne gouvernance financière et primauté du droit (voir aussi 3.2.2 et 3.4.4).

L'écart entre l'Afrique et l'UE est important si l'on compare leur poids économique, leur intégration économique, le niveau de formation de leurs travailleurs ainsi que l'organisation et la durabilité de leurs chaînes. Nous en sommes conscients et cherchons à le combler ensemble.

3.1.3 Commerce et chaînes de valeurs durables et responsables

La note d'orientation sur le commerce extérieur et la coopération au développement (BHOS) préconise de concentrer les efforts du gouvernement sur le soutien aux entreprises en matière de responsabilité sociale dans un contexte international (RSE), l'instauration d'un système commercial mieux adapté aux pays en développement ainsi que la promotion du commerce entre l'Afrique et l'UE.

La politique des Pays-Bas en faveur de la RSE dans un contexte international reste basée sur les principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales¹⁵. L'application de ces principes et de la législation actuelle et à venir sur la RSE doit conduire les entreprises à recenser et à gérer les risques que leurs chaînes d'activités génèrent pour l'homme et l'environnement. Cela vaut aussi pour les entreprises néerlandaises dont les chaînes de valeur s'étendent au continent africain. Un guichet de soutien RSE a été créé en vue d'aider les entreprises néerlandaises et leurs partenaires africains à appliquer les normes non contraignantes et la réglementation actuelle et future¹⁶. Un dispositif de subvention fournit aussi un appui aux entreprises d'un même secteur désireuses de collaborer aux six étapes du devoir de diligence décrites par l'OCDE. Le gouvernement s'efforce enfin de faire en sorte que la législation européenne sur la durabilité des chaînes de production et de commerce soit favorable aux pays producteurs.

En appui à la politique de RSE, les Pays-Bas continuent de soutenir en Afrique les producteurs et les parties prenantes (organisations de la société civile et pouvoirs publics) dans leurs efforts en faveur de la durabilité des chaînes de valeur à l'aide de programmes et de partenariats d'aide au développement tels que l'Initiative pour le commerce durable, Solidaridad, le programme de cofinancement des syndicats, les partenariats Power of Voices, le CBI, le Fonds de lutte contre le travail des enfants et le fonds RSE de la RVO, ainsi qu'au moyen de programmes communs avec des partenaires internationaux comme l'Organisation internationale du travail (OIT) et son Centre international de formation.

Stimuler le commerce permet de renforcer la croissance économique et la compétitivité. Les Pays-Bas peuvent aider les entreprises à satisfaire aux normes européennes. Pour les pays en développement, l'accès au marché est crucial. Les récentes exigences, européennes ou autres, en matière de durabilité, de RSE et de sécurité alimentaire offrent certes de nouvelles perspectives à l'Afrique mais soulèvent aussi des questions. Nos exigences en matière de protection de l'environnement, de l'humain, du consommateur et du développement économique à long terme sont souvent considérées par les pays

¹¹ Les APE accordent des conditions avantageuses aux pays africains comme l'accès immédiat en franchise de droits et sans contingent de leurs produits sur le marché européen. Ils peuvent être complétés de dispositions relatives aux services, aux investissements et au commerce et au développement durables.

¹² La Chambre des représentants est régulièrement informée de l'état des négociations d'accords commerciaux au moyen de rapports d'avancement et de l'ordre du jour annoté du Conseil Affaires étrangères - Commerce.

¹³ Documents parlementaires II, 34952, n° 32.

¹⁴ Annexe aux Documents parlementaires II, 21 501-02, n° 2619.

¹⁵ Motion présentée par le député A. Hammelburg sur les Principes directeurs de l'OCDE en faveur de la RSE et de la Stratégie pour l'Afrique (Documents parlementaires II 2021-22, 34 952, n° 164).

¹⁶ <https://www.rvo.nl/onderwerpen/imvo-steunpunt>

africains comme la fixation unilatérale de règles commerciales et, par là même, une forme de protectionnisme. C'est pourquoi les Pays-Bas souhaitent mener un dialogue ouvert avec les pays africains, de sorte que leur point de vue soit pris en compte lors de l'élaboration et de l'application de la réglementation d'import-export. Dans cette optique, les Pays-Bas contribuent au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) de l'OMC, qui fournit une assistance technique aux pays africains pour qu'ils satisfassent aux normes de sécurité alimentaire requises pour l'exportation vers l'UE. Les Pays-Bas veillent également à ce que le point de vue des pays en développement soit pris en compte dans la législation et les accords internationaux. Nous contribuons ce faisant à l'émergence d'un système commercial international accordant une meilleure place aux entreprises des pays en développement.

Le gouvernement met l'accent sur le renforcement des possibilités d'exportation des pays en développement, par exemple grâce à des solutions logistiques. Il mise aussi sur l'appui au renforcement des capacités en vue de continuer à élargir les débouchés des entreprises africaines. Le Centre de promotion des importations en provenance des pays en développement (CBI) joue un rôle important à cet effet, puisqu'il aide des entreprises dans 17 pays africains à exporter vers l'UE.

3.1.4 Accès aux matières premières critiques et accroissement de la durabilité des chaînes

La durabilité des chaînes est au cœur de l'investissement néerlandais en vue d'accroître la part des pays africains dans les chaînes de valeur avec l'UE tout en garantissant l'accès des Pays-Bas et de l'UE aux matières premières critiques. La Stratégie nationale pour les matières premières présente l'approche gouvernementale visant à atteindre la sécurité de l'approvisionnement en matières premières critiques, ce qui passe par la décarbonation de l'extraction, du traitement et du commerce. La Commission européenne a récemment publié un projet de législation sur les matières premières critiques qui cadre bien avec cette approche.

| 27 |

La transition énergétique et les technologies vertes qui y sont liées font exploser la demande mondiale de matières premières critiques comme le lithium, le cobalt et les terres rares. Pour beaucoup de ces matériaux, l'UE est dépendante de l'importation de matières premières, transformées ou non, et de produits semi-finis en provenance de pays tiers. Les réserves de matières premières critiques sur le continent africain en font un acteur majeur des chaînes de valeur des technologies vertes et offrent des perspectives économiques aux pays d'extraction et de transformation. La croissance de la demande mondiale, y compris européenne, fait qu'il est crucial de diversifier les approvisionnements et d'entretenir de bonnes relations sur ce terrain avec les pays africains. Au sein de l'UE et des enceintes internationales, les Pays-Bas œuvrent en faveur de partenariats sur un pied d'égalité avec les pays africains riches en matières premières. Cette politique repose sur l'accès à une transition juste et l'accroissement de la durabilité des chaînes de matières premières. Les partenariats stratégiques offrent en outre la possibilité de prévenir et d'atténuer les problèmes souvent liés à l'exploitation minière, dont la corruption, le travail des enfants, les violences sexuelles, la pollution environnementale et la perte de biodiversité. Les Pays-Bas investissent également dans la durabilité des autres chaînes primaires, comme la transformation du secteur du cacao en Afrique de l'Ouest, en s'efforçant de combiner hausse de productivité, maintien de la biodiversité, diversification et meilleur accès au financement. Cela doit conduire à de meilleurs emplois avec des salaires décents et mettre fin à la déforestation et au travail des enfants.

Le gouvernement est également favorable à l'instauration de partenariats au niveau européen et bilatéral avec les pays africains riches en matières premières. L'UE veut s'affirmer comme un partenaire privilégié de ces pays et producteurs. Cela signifie que les acteurs européens doivent acquérir une autorisation d'opérer en satisfaisant au mieux aux exigences environnementales et sociales. C'est pourquoi les Pays-Bas appellent la Commission, dans leur non paper¹⁷ sur le projet de législation européenne, à soutenir les producteurs et les pouvoirs publics des pays en développement riches en matières premières sur la base des priorités qu'ils indiquent eux-mêmes. Il est clair que les pays africains vont de plus en plus vouloir lier la vente de matières premières aux investissements et à la coopération en matière de transformation et de production, ainsi qu'à la création d'infrastructures facilitant les affaires. Ils pourront ainsi apporter

¹⁷ <https://www.rijksoverheid.nl/documenten/publicaties/2023/02/02/nl-non-paper-on-the-action-plan-on-critical-raw-materials-and-the-critical-raw-materials-act>



Crédit photo : George Osodi/Panos Pictures

eux-mêmes une valeur ajoutée à la chaîne des matières premières. Aussi plaidons-nous au sein de l'UE pour que les projets stratégiques en matière d'exploitation minière, de raffinage et de transformation puissent aussi avoir lieu dans les pays africains. Cela contribue en effet à la diversification de notre approvisionnement et à l'accroissement de la part des matières premières critiques dans les chaînes de valeur. La stratégie *Global Gateway* de l'UE joue un rôle important à cet effet, mais aussi les partenaires néerlandais tels que la Banque néerlandaise de développement entrepreneurial (FMO), *Invest International*, Atradius DSB et l'Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO). C'est pourquoi le gouvernement apporte son soutien au projet de législation européenne visant à accentuer les avantages mutuels et l'ajout de valeur au niveau local dans les partenariats relatifs aux matières premières.

Dans le cadre de l'approche programmatique de la Stratégie nationale sur les matières premières et de la mission de la Task force Dépendances stratégiques, les Pays-Bas détermineront les actions à engager au sein et en complément des partenariats européens relatifs aux matières premières, notamment au moyen de l'instauration et de l'approfondissement de partenariats bilatéraux. Ils analyseront à cet effet leurs propres vulnérabilités, les intérêts et l'expertise des entreprises néerlandaises ainsi que les ambitions et les priorités des pays partenaires afin de les intégrer dans une relation élargie avec les pays riches en matières premières.

3.1.5 *Transition énergétique équitable et inclusive*

Les Pays-Bas investissent en faveur d'une transition énergétique équitable et inclusive partout dans le monde. L'étroite coopération entre l'Europe et l'Afrique offre des possibilités prometteuses à cet égard. L'Afrique dispose d'un énorme potentiel en matière d'énergies renouvelables, comme l'hydrogène vert par exemple, autant pour satisfaire à la demande interne que pour l'export. Les investissements dans les énergies renouvelables sont profitables à l'économie et à l'emploi et rapprochent de l'objectif d'accès universel à une énergie moderne, abordable, fiable et durable, aussi bien en Afrique qu'en Europe. La stratégie de connectivité de l'UE (cf. encadré 2) peut jouer un rôle important sur ce terrain. La Banque néerlandaise de développement entrepreneurial (FMO) dispose actuellement d'un portefeuille d'investissements d'un montant de 4,25 milliards d'euros dans divers pays africains qui peut contribuer à cet objectif.

Hydrogène

Invest International a accordé un prêt, basé sur une garantie des fonds de roulement d'Atradius Dutch State Business, à l'entreprise d'ingénierie Proton Ventures pour la construction au Maroc d'une nouvelle usine de production d'ammoniac et d'hydrogène verts à partir de sources d'énergie propres.

Le gouvernement a annoncé vouloir doubler ses ambitions en matière d'énergie renouvelables. L'objectif est que, dans la période 2015-2030, au total 100 millions de personnes accèdent à une forme d'énergie renouvelable. La coopération au développement est utilisée à cette fin pour pallier les carences en matière d'approvisionnement énergétique de base, que ce soit en électricité ou en énergie de cuisson propre. Les Pays-Bas développent ainsi une nouvelle approche de soutien direct aux ménages les plus pauvres et les plus vulnérables en Afrique subsaharienne.

De concert avec les partenaires et pouvoirs publics locaux et d'autres pays européens au sein des initiatives Équipe Europe, les Pays-Bas encouragent la création d'emplois axés sur une économie circulaire, verte et offrant davantage de perspectives aux femmes et aux jeunes. Les investissements dans la formation, les compétences et l'emploi sont en effet susceptibles de favoriser des choix climatiques durables.

3.1.6 Numérisation sûre et inclusive

L'essor de la numérisation offre d'énormes perspectives à l'Afrique. La numérisation permet de réduire les coûts, stimule l'économie et crée de l'emploi. Elle favorise aussi l'accès aux services sanitaires et sociaux, à condition d'être accompagnée d'une politique visant toutes les couches de la société. Les services numériques modifient durablement le mode d'organisation des citoyens et la communication entre les pouvoirs publics et la population.

| 29 |

En vue de profiter de la transition numérique tout en limitant les risques qu'elle implique, il est nécessaire d'investir en masse à la fois dans l'infrastructure numérique et la couverture des réseaux et dans l'inclusion numérique et la cybersécurité. Qui dit inclusion dit compétences numériques et accès aux services et moyens numériques tels que l'apprentissage en ligne et l'e-santé, en particulier pour les femmes et les filles. La cybersécurité concerne la protection de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des systèmes d'information. Elle est nécessaire à la stabilité sociale et à un développement économique durable et porteur d'avenir.

Les Pays-Bas veulent renforcer la coopération avec les États et autres acteurs africains au sein des processus onusiens sur le terrain de la sécurité numérique, de la cybercriminalité et du Pacte numérique mondial dans le cadre du Sommet du futur. Il importe d'une part de coopérer étroitement en vue de garantir que les résultats de ces efforts répondent aux priorités des populations d'Afrique. Mais, d'autre part, l'UE et l'Afrique ont besoin l'une de l'autre pour mettre en œuvre les accords internationaux. Pensons par exemple à la capacité d'adopter et d'appliquer une législation garantissant la sécurité, l'inclusion et l'accessibilité des services numériques et respectant les droits humains fondamentaux. Dans les domaines de l'enseignement et des sciences, les intérêts africains et néerlandais convergent sur des thèmes tels que la science ouverte (dont le libre accès) et la numérisation.

Quant aux défis en matière d'infrastructure numérique et physique, les Pays-Bas s'y attaquent de préférence au niveau européen, dans le cadre des initiatives Équipe Europe, du programme *Global Gateway* et du D4D Hub.

D4D Hub

Les Pays-Bas sont membres du D4D Hub et œuvrent à ce titre à l'organisation d'activités qui contribuent à la connectivité numérique dans le cadre du programme *Global Gateway*. Concrètement, les activités portent sur l'infrastructure numérique, les transitions durable et numérique, les écosystèmes d'innovation numérique et le rôle du secteur privé. Elles sont développées en cocréation avec les partenaires africains et visent une transition numérique inclusive et axée sur l'humain dans les pays africains.

Encadré 2. Stratégie de connectivité de l'UE : Global Gateway et Équipe Europe

Grâce à sa politique de connectivité, *Global Gateway*, l'UE veut affirmer une stratégie étrangère et un programme d'investissement propres et reconnaissables pour la période 2021-2027. Elle se base notamment sur les principes suivants : normes de qualité exigeantes, bonne gouvernance et transparence, rapport d'égalité et durabilité. L'Europe veut ce faisant promouvoir mondialement une alternative démocratique. La stratégie identifie cinq domaines d'investissement prioritaires : connectivité numérique, climat et énergie, transports, santé, et éducation et recherche. Les investissements portent à la fois sur les infrastructures et sur le renforcement des capacités en faveur des réformes sectorielles et de l'amélioration du climat des affaires.

Dans la ligne de l'approche Équipe Europe, le programme *Global Gateway* comprend aussi bien un volet européen (les initiatives Équipe Europe) que des programmes bilatéraux initiés par les États membres. Le financement public s'accompagne expressément de partenariats public-privé. Le Fonds européen pour le développement durable (FEDD) fournit ainsi d'importantes garanties pour les investissements réalisés par le secteur privé. La Banque néerlandaise de développement entrepreneurial (FMO) envisage de mobiliser environ 15 % du montant du FEDD et des garanties en faveur des investissements privés.

Le programme *Global Gateway* est davantage qu'un instrument de développement ; c'est aussi une stratégie de défense des intérêts géopolitiques et géoéconomiques. Lors du sommet UE-UA de février 2022, l'UE a annoncé un paquet d'investissement de 150 milliards d'euros en Afrique par l'intermédiaire de *Global Gateway*. Les Pays-Bas rechercheront la synergie avec ce programme dans le cadre de la mise en œuvre de la présente stratégie pour l'Afrique, de la note stratégique relative au commerce extérieur et à la coopération au développement (BHOS), de la stratégie climatique internationale (IKS) et de la Stratégie néerlandaise en matière de santé mondiale.

3.2 Sécurité et stabilité

Enjeu :

- Promouvoir la bonne gouvernance inclusive et la transparence, bases de la légitimité, de la sécurité juridique et du développement social en Afrique.
- Promouvoir la stabilité, la paix et la sécurité, conditions essentielles au développement socioéconomique et politique en Afrique.
- Renforcer la sécurité à la frontière extérieure de l'Europe et prévenir l'extrémisme transfrontière violent.
- Préserver l'espace civique, condition à une société inclusive et à la réalisation des objectifs de développement des Nations unies.
- Accroître l'efficacité de l'ordre multilatéral pour de meilleurs accords économiques, politiques et de sécurité dans le monde et en Afrique.

3.2.1 Contribution à la paix et à la sécurité

Il est toujours préférable et plus rentable de prévenir l'insécurité que de devoir y remédier. Les Pays-Bas et l'UE partagent avec l'Afrique un intérêt dans la prévention et l'endigement des conflits, de l'extrémisme violent et du terrorisme. Les coups d'État, les campagnes de désinformation, les livraisons d'armes à des régimes autocratiques et la présence d'organisations militaires privées sont d'autres facteurs de déstabilisation. Les Pays-Bas s'appuieront sur le Partenariat Afrique-UE pour contribuer au niveau multilatéral à la prévention et à la lutte contre l'instabilité. Ils poursuivront leur participation aux missions en faveur de la stabilité et de l'ordre juridique international, dont les enseignements tirés de l'évaluation de la MINUSMA ont souligné l'importance.

Convaincus que l'approche intégrale des conflits favorise la stabilité durable, nous fondons notre politique internationale en matière de contre-terrorisme et de sécurité sur une approche intégrée et équilibrée. Cela suppose de s'attaquer expressément aux causes profondes des conflits et de prévenir la menace terroriste tout en réprimant le terrorisme et en promouvant la primauté du droit tant au niveau

local (y compris la protection des droits humains) qu'international (ordre juridique). Nous coopérerons avec divers partenaires du secteur sécuritaire et de la société civile locale, dont certains agissent contre ces causes profondes. Dans le cadre de notre politique étrangère féministe, nous contribuerons à la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité. Nous nous appuierons pour ce faire sur notre plan d'action national 1325-IV¹⁸.

Certains pays africains voient leur existence menacée par des groupements violents et extrémistes. Les autorités nationales de ces pays sont à peine capables d'assurer la sécurité dans leur capitale, sans parler des régions isolées. L'approche intégrale est également indispensable dans de telles situations, tout comme le maintien du dialogue avec les autorités, même si elles ne partagent pas toujours notre opinion. Notre coopération à la sécurité et au contre-terrorisme visera alors à rompre le cycle des conflits (approche sensible aux conflits). Nous soutiendrons aussi les acteurs sécuritaires locaux dans leurs efforts pour le renforcement des capacités, la professionnalisation et la responsabilisation.

Enfin, nous prêterons notre concours à la lutte contre la criminalité transfrontalière, dont font partie le trafic et la traite d'êtres humains, et le trafic d'armes, de drogues et de marchandises illicites. Ces activités criminelles ont potentiellement de lourdes conséquences en Europe et aux Pays-Bas. C'est pourquoi elles exigent une action commune et concertée.

¹⁸ NAP1325-IV ([Lettre à la Chambre des représentants, décembre 2020](#)).



Encadré 3 Initiatives africaines pour la paix, la sécurité et la stabilité

L'Agenda 2063 vise une Afrique « vivant dans la paix et la sécurité », où l'UA et les pays africains sont en mesure de préserver la paix et de protéger leurs citoyens et leurs intérêts. Le continent modèle par ailleurs l'Architecture africaine de gouvernance (AAG) et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS). Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, artisan du soutien nécessaire aux opérations pour la paix et autres interventions militaires en Afrique, demande au Conseil de sécurité des Nations unies de clarifier son mandat. Les opérations africaines de soutien de la paix ont souvent des avantages comparatifs sur les interventions de l'OTAN ou de l'ONU. Les Pays-Bas soutiennent activement l'AAG et l'AAPS. Dans le cadre de l'Initiative en faveur des opérations de maintien de la paix dans le monde (GPOI), programme américain, ils préparent des unités africaines à leur engagement dans des missions de paix de l'ONU et de l'UA. Ce programme permet d'accroître les capacités opérationnelles et de formation des pays participants, de sorte qu'ils remplissent leur mandat plus efficacement. Avec le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT), l'UA disposera d'un centre d'expertise d'envergure continentale en matière de terrorisme et d'instabilité.

Au niveau politique, l'UA œuvre à la mise en place de mesures incitatives visant à préserver ou à restaurer le processus démocratique, à l'exemple d'un régime de sanction interne. Les Pays-Bas y contribuent activement en soutenant les organisations de la société civile et les ONG impliquées.

3.2.2 Gouvernance efficace et inclusive aux niveaux local et national

C'est dans les régions en proie à l'instabilité et aux conflits que la pauvreté est la plus aiguë. La stabilité et la sécurité sont essentielles pour permettre à la population, et en particulier aux jeunes, de contribuer à l'Agenda 2063. Elles détermineront aussi le succès du partenariat néerlandais en Afrique. C'est pourquoi nous continuerons, en coopération avec l'UE, à investir dans des sociétés pacifiques, justes et inclusives sur le continent africain. Notre investissement se concrétisera dans la sécurité des populations, l'accès à la justice, la consolidation de la paix et la gouvernance efficace et inclusive aux niveaux local et national. Nos connaissances et notre expertise nous classent parmi les solides partenaires pour la promotion de l'état de droit et de l'accès à la justice.

Plusieurs pays africains ont récemment été secoués par un coup d'État ou une vague antidémocratique. Un changement de contexte politique peut nous obliger à adapter notre action en faveur de la sécurité et de l'ordre juridique, mais nous devons chercher à maintenir le dialogue avec ces pays, de préférence par la voie européenne. La question se pose cependant de savoir dans quelle mesure nous pouvons continuer à coopérer avec les autorités centrales, et si notre action contribue encore à la mise en place et au renforcement d'un état de droit inclusif. Nous chercherons par exemple davantage à coopérer avec la société civile ou avec des autorités décentralisées ou techniques. Il existe néanmoins de bonnes raisons de poursuivre la coopération et le dialogue avec des gouvernements nationaux de pays où la démocratie est mise à mal, par exemple éviter l'aggravation de l'insécurité ou un glissement vers la sphère d'influence d'acteurs géopolitiques concurrents.

Compte tenu de la montée actuelle des tensions géopolitiques, il est en tout état de cause important de renforcer l'échelon local, qui sera de plus en plus appelé à s'attaquer aux défis urgents, dont l'urbanisation, les migrations, l'inclusion, le climat, la transition énergétique et le développement économique durable. L'urbanisation croissante donne aux villes un rôle de plus en plus prédominant. Elles rempliront un rôle crucial aux Pays-Bas et en Afrique dans la recherche de solutions et la mise en œuvre de programmes répondant aux problèmes liés au développement urbain, dont l'emploi et la durabilité. Outre les liens qu'entretiennent depuis des décennies certaines métropoles européennes et africaines, la tendance d'aujourd'hui privilégie les relations fonctionnelles, qui répondent mieux aux objectifs actuels que les relations traditionnelles. Les réseaux urbains mondiaux seront expressément associés à cette démarche.

3.2.3 *Préservation de l'espace civique, des droits humains et de l'inclusion*

Les Pays-Bas partagent le point de vue exprimé par l'UA dans l'Agenda 2063 selon lequel l'espace civique, soit la liberté laissée aux organisations de la société civile, est essentiel à la réalisation du potentiel des individus. Une société civile diverse et puissante contribue à la bonne gouvernance et à la sécurité, au respect des droits humains, à une politique équilibrée en matière de climat, d'eau et d'alimentation ainsi qu'à un entrepreneuriat durable et socialement responsable. Sans un large engagement de la société civile, les objectifs de développement des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'UA resteront lettre morte. Il convient de mentionner à cet égard le rôle des organisations de la société civile dans la révélation de l'impact négatif des activités des entreprises internationales, y compris néerlandaises. En outre, une société civile confiante donne une voix aux citoyens engagés mais aussi aux laissés pour compte, favorisant ainsi le développement inclusif.

C'est pourquoi nous continuerons à investir en faveur d'une société civile sûre d'elle-même qui assume son rôle entre autorités, citoyens et entreprises. Notre soutien consistera à renforcer et à protéger les ONG, les institutions démocratiques, les médias libres, les syndicats, les organisations de femmes et de jeunes ainsi que les organisations de défense des droits humains. Ce soutien est indispensable vu la restriction de l'espace civique causée par l'action répressive des autorités dans de nombreux pays. L'appel de la population pour une redéfinition du contrat social s'amplifie, mais les gouvernements n'y répondent généralement pas ou pas suffisamment. Nombre de jeunes estiment ne pas être entendus et le plus souvent exclus du pouvoir décisionnaire, et voient leurs droits de moins en moins respectés.



Nous adapterons notre coopération avec la société civile à la situation locale (histoire, contrat social, niveau d'organisation, etc.), conscients que nos valeurs cardinales peuvent être source de désaccord avec nos interlocuteurs africains. Dans le type de relation d'égal à égal que nous visons, il faut avoir un dialogue sincère sur les questions socialement sensibles. Notre principe de départ est la protection des droits fondamentaux et des droits humains, sans perdre de vue que tous les droits ne peuvent se concrétiser partout aussi rapidement et de la même manière. Nous chercherons le rapprochement sur ce qui recueillera l'adhésion dans un certain contexte, et nous ferons œuvre de flexibilité dans cette approche¹⁹.

Nous attirerons particulièrement l'attention sur l'inclusion des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, dont les minorités religieuses et les personnes LGBTQ+, tout en admettant l'existence de lacunes à cet égard en Europe et aux Pays-Bas. Partout dans le monde, les femmes, les filles et les personnes LGBTQ+ éprouvent, à des degrés divers, les conséquences de l'inégalité. Accroître l'égalité des chances pour tous contribuera à rendre le monde plus sûr, plus stable et plus prospère. L'inégalité est en effet une des principales causes structurelles de conflit. Notre politique étrangère féministe part du principe que la promotion de l'égalité de genre favorise l'inclusion, la prospérité économique et la sécurité. Elle accroît ainsi la portée de l'ensemble de notre politique étrangère. Nous élargirons notre coopération avec les commissions consultatives de jeunes pour donner plus de substance à leur participation. Le secteur créatif revêt aussi une grande importance pour l'implication sociale, l'expression spontanée et l'emploi, notamment chez les jeunes.

Le passé colonial et esclavagiste de l'Europe attise le débat politique et social, tant en Afrique qu'en Europe. Aux Pays-Bas, la discussion actuelle sur le racisme institutionnel est indissociable de ce passé et des représentations qu'il engendre. C'est pourquoi il importe plus que jamais d'établir de bonnes relations entre l'Afrique et l'Europe, empreintes de reconnaissance et de respect mutuel pour notre longue histoire commune. Le dialogue, l'échange et la coopération sur notre histoire partagée permettront d'approfondir nos relations et d'envisager ensemble un avenir commun. Dans cet esprit, Les Pays-Bas s'engageront en faveur de la restitution du patrimoine culturel.

Diplomatie culturelle

Depuis 2022, nous avons élargi notre action diplomatique culturelle de trois à cinq pays africains. Nous avons entamé un dialogue avec le Nigéria sur la restitution des bronzes du Bénin. Nous lancerons par ailleurs une coopération universitaire et muséale avec plusieurs pays (dont le Nigéria et l'Afrique du Sud) sur le patrimoine colonial.

3.2.4 Efficacité du multilatéralisme

Investir dans une relation d'égal à égal avec l'Afrique implique de coopérer autant que possible sur la base de partenariats. Cela vaut pour les relations bilatérales mais aussi pour la collaboration au sein des institutions multilatérales et des communautés économiques régionales africaines (CER).

Dans les relations bilatérales entre les Pays-Bas et les pays africains, ce principe d'égalité sera appliqué notamment dans la coopération internationale, où nous nous appliquerons à mettre fin au mode de relation traditionnel entre donateur et bénéficiaire. Nous accorderons plus d'importance au point de vue des parties prenantes locales dans l'analyse des causes de la pauvreté structurelle et des conflits, ainsi que dans la formulation des réponses à ces problèmes. Nous améliorerons l'accès des organisations africaines à nos instruments financiers. Cette inflexion de la politique de coopération au développement, dans le sens d'un plus grand pouvoir financier et décisionnaire des partenaires africains et d'une plus grande implication des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, correspond à l'une des six modalités exposées dans la note « Action dans des domaines ciblés ».

¹⁹ Réaction du gouvernement à l'avis de l'AIV sur les droits humains, (*Mensenrechten; Kernbelang in een geopolitiek krachtenveld*), daté du 14 octobre 2022 (BZDOC-1235421577-13).

Nombreux sont les pays africains qui, à l'instar des Pays-Bas, attachent une grande valeur à l'efficacité du multilatéralisme. Ils ressentent toutefois de plus en plus à quel point leur représentation dans les organisations multilatérales est insuffisante car définie par d'anciens rapports de force démographiques et géopolitiques, détachés de la réalité actuelle. La défense des intérêts africains y est donc insuffisante, en particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité, où plus de 50 % des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies concernent l'Afrique. En vue de conserver la légitimité des Nations unies et des autres organisations multilatérales, il est crucial d'opérer de manière plus inclusive sur la scène multilatérale. C'est dans cette optique que la déclaration finale du sommet UE-UA de 2022 affirme l'engagement des pays européens à soutenir divers processus de réforme des Nations unies. Cela permet en même temps de demander aux pays africains d'aider à défendre ce même ordre multilatéral. Les Pays-Bas s'emploieront en outre à favoriser l'accès égal des jeunes aux institutions et enceintes multilatérales.

Les mêmes questions de représentation et d'appropriation se posent pour les institutions financières internationales (IFI). Accorder davantage de place au dialogue avec les pays africains, par exemple au sein de la Banque mondiale, pourrait renforcer le sentiment d'appropriation. Les Pays-Bas veulent s'employer à mieux impliquer les pays africains dans la définition des priorités des IFI durant les réunions annuelles, ainsi que dans les décisions relatives aux augmentations de capital et aux reconstitutions des ressources.

Les partenariats peuvent aussi se concrétiser dans la coopération avec les différentes CER africaines. Selon les Pays-Bas, la valeur ajoutée n'est pas seulement économique (cf. 3.1.2) mais réside également dans la collaboration au titre des différents mandats des CER en matière de politique et de sécurité. Les CER peuvent jouer un rôle majeur dans l'imposition de sanctions en cas de prise illégale du pouvoir, ainsi que dans la lutte contre le terrorisme, par exemple en Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au Mozambique (SADC).

Les Pays-Bas veulent enfin renforcer la coopération multilatérale avec l'Afrique sur le terrain des droits humains, et ceux des femmes en particulier. À l'exemple de l'Agenda 2063, nous recherchons une coopération plus étroite avec la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur ces questions. Nous nous attacherons aussi à consolider la coopération concrète et réciproque dans les enceintes multilatérales en cherchant d'une part le consensus sur des thèmes importants pour le groupe de pays africains, comme la discrimination et le racisme, et en inscrivant d'autre part à l'ordre du jour les sujets qui nous tiennent à cœur, comme la santé et les droits reproductifs et sexuels (SDRS), les droits de la femme ainsi que l'égalité et les droits des personnes LGBTQ+ et des minorités religieuses ou autres.

| 35 |

3.3 Migrations, accueil et retour

Enjeu :

- Mettre en place une coopération efficace et durable en vue de prévenir la migration clandestine et de favoriser le retour vers le pays d'origine en cas de séjour irrégulier.
- Coopérer dans le cadre de larges partenariats en déployant une palette variée d'instruments : efforts diplomatiques, coopération au développement, promotion du commerce, visas, coopération en matière de gestion des frontières et de lutte contre le trafic de clandestins et la traite des êtres humains, et éventuellement possibilités de migration légale.
- Faciliter une mobilité régulière adaptée au travail en partenariats et à une coopération économique sur un pied d'égalité.
- Mettre en place un accueil durable des réfugiés et des personnes déplacées dans leur région d'origine, fondé sur l'autonomie. Il est crucial à cet effet de veiller à l'inclusion socioéconomique dans les systèmes nationaux et au renforcement de la résilience locale, ce qui passe par le soutien aux communautés d'accueil.
- Promouvoir une approche intégrée de l'aide humanitaire, de la coopération au développement et de la consolidation de la paix.

3.3.1 Coopération dans le domaine migratoire

La problématique migratoire est un dossier sur lequel les Pays-Bas et l'Europe peuvent obtenir de meilleurs résultats grâce à une coopération d'égal à égal avec l'Afrique. Aussi les Pays-Bas appellent-ils de leurs vœux une coopération migratoire efficace et durable, basée sur le respect et la prise en compte des

intérêts respectifs, et s'inscrivant dans les cadres du droit international et européen. Une telle coopération ouvrira la voie à un dialogue plus sincère sur, d'un côté, la migration et la mobilité régulières, et de l'autre, la lutte contre la migration clandestine, la prévention du transit, la promotion du retour et la gestion adéquate des migrations.

Le dialogue sur les cadres de régulation de la migration et de la mobilité ne sera pas facile et ne générera pas toujours des résultats immédiats. Mais l'important est qu'il s'inscrive dans une relation plus large. C'est la raison pour laquelle les Pays-Bas investissent, y compris en déployant des fonds complémentaires, dans une relation bilatérale élargie avec les principaux pays d'origine et de transit, de sorte à créer une base adaptée au renforcement de la coopération migratoire. Cela signifie que l'accent est mis sur l'intensification de la coopération en matière de retour, mais aussi sur la lutte contre la migration clandestine, la traite des êtres humains et le trafic de clandestins, au moyen notamment du renforcement des capacités, de la coopération opérationnelle et de missions et opérations. Nous nous efforcerons en outre d'établir au niveau européen une coopération durable d'égal à égal.

La majeure partie des migrations s'effectue sur le continent africain ; seul un faible pourcentage des migrants essaie de rejoindre l'Europe clandestinement. Les routes migratoires méditerranéennes vers l'Europe sont toutefois les plus meurtrières au monde. Pour les Pays-Bas, il est essentiel d'enregistrer des avancées dans l'endigement de cette migration clandestine, le retour vers le pays d'origine en cas de séjour irrégulier mais aussi dans la protection des migrants vulnérables et la réduction du nombre de victimes sur cette route migratoire (notamment grâce aux initiatives Équipe Europe afférentes).



De leur côté, les pays africains attendent des progrès en matière de migration régulière du travail et du savoir vers l'UE et de délivrance de visas pour les échanges entre entreprises et les autres formes de migration circulaire. La diaspora est un important facteur de développement des pays africains, non seulement grâce aux flux financiers réguliers qu'elle engendre mais aussi par l'esprit entrepreneurial de la nouvelle génération, résolue à jouer sa carte en Afrique. Les accords sur la migration légale peuvent aussi s'inscrire dans le cadre d'un partenariat. Nous examinerons les expériences des autres États membres de l'UE et la valeur ajoutée de l'instrumentaire européen.

Partenariats en matière de migration

Nous élaborons avec un certain nombre de pays africains des partenariats en matière de migration basés sur les principes d'égalité et de réciprocité. Nous travaillons ensemble dans ce cadre à la limitation de la migration clandestine, à la gestion des frontières, à la lutte contre le trafic de clandestins et la traite des êtres humains, à la facilitation du retour et à la protection des migrants. De tels partenariats peuvent aussi contenir des accords sur la migration légale. Cela passe notamment par le dialogue politique, l'échange de connaissances et d'informations sur les procédures de visas, la coopération opérationnelle avec la police nationale ou la maréchaussée, l'aide directe aux migrants en détresse par l'intermédiaire de l'OIM et la participation à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains par l'entremise de l'UNODC.

3.3.2 Accueil durable dans la région d'origine

Selon toute probabilité, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées connaîtra une forte augmentation dans les années à venir en Afrique du fait de la persistance de conflits violents, de l'accroissement des inégalités et de l'impact du changement climatique. La plupart des réfugiés restent dans leur région d'origine en dépit des perspectives limitées de trouver une solution durable sous la forme du retour, de l'intégration locale ou de la réinstallation dans un pays tiers. La vie des réfugiés dépend en grande partie de la stabilité des pays d'origine et de la volonté et capacité des pays d'accueil de leur assurer une existence digne. La coopération actuelle en faveur de l'accueil dans la région d'origine garde donc toute sa pertinence.

| 37 |

Les Pays-Bas œuvrent, de concert avec les autorités nationales et locales, les organisations de terrain dans les pays d'accueil et les organisations internationales, pour offrir aux réfugiés et aux communautés vulnérables les conditions d'une existence digne. Ils privilégient à cette fin le renforcement de la résilience et de l'autonomie locales, l'inclusion socioéconomique des personnes déplacées dans les systèmes nationaux, sans oublier le soutien aux communautés d'accueil. Nos efforts, qui visent aussi à prévenir un nouveau déracinement et la nécessité d'entreprendre un long et dangereux voyage vers l'Europe, observent les accords internationaux passés dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés.

3.3.3 Réponse humanitaire efficace

Pour faire face aux besoins actuels et futurs des réfugiés et des personnes déplacées, le système humanitaire doit opérer de façon plus efficace et mieux anticiper les crises. C'est la raison pour laquelle les Pays-Bas veulent continuer à renforcer leur approche intégrée conjuguant aide humanitaire, coopération au développement et consolidation de la paix. Condition indispensable au développement durable, la stabilité dépend de la capacité des acteurs du développement et de l'aide humanitaire à opérer en tenant compte des conflits et en s'attaquant à leurs causes profondes.

Les Pays-Bas s'engageront en faveur d'une aide humanitaire efficace, efficiente et transparente, du respect du droit international humanitaire et de la fourniture de l'aide vitale. Dans un souci d'efficacité et d'efficience, et en vue de mieux prendre en compte les intérêts des acteurs locaux et nationaux, nous miserons également sur une plus grande implication des acteurs régionaux, nationaux et locaux dans l'aide humanitaire internationale. Il s'agit concrètement de leur permettre d'accéder aux structures de coordination nationales et internationales et d'y avoir droit à la parole. Nous ferons en sorte que la voix du groupe cible (et des femmes et des jeunes en particulier) soit clairement entendue, avec de meilleurs services à la clé. Nous axerons nos efforts sur les plus vulnérables, dans le but d'appuyer et de restaurer leur résilience et leur dignité. L'aide humanitaire néerlandaise est axée en priorité sur l'alimentation,

l'eau, les soins de santé, la santé mentale et le soutien psychosocial (MHPSS), ainsi que la prévention des abus sexuels par les personnels des organisations humanitaires (SEAH).

Les importances retombées humanitaires de la crise climatique se manifestent de plus en plus clairement : multiplication des famines, des crises sanitaires, des conflits et des déplacements de personnes. Il est donc nécessaire de d'accroître la dimension de l'aide. Intrinsèquement, la crise du climat est cependant un problème de développement, vu l'impact négatif du changement climatique sur la réalisation des objectifs de développement des Nations unies, voire la remise en cause qu'il provoque de résultats durement acquis. Les fragilités, inégalités et vulnérabilités s'accroissent, ce qui affecte la paix et la stabilité. La résilience et l'adaptation climatiques requièrent des solutions pérennes, des investissements massifs, la prise en main au niveau local et une gouvernance inclusive et de qualité (cf. 3.4.2). Nous transposerons à l'échelle supérieure les expériences en matière d'aide en espèces, de diversification de l'économie, de renforcement des institutions et des systèmes de protection sociale afin d'en accroître l'impact tout en nous adaptant à la réalité locale.

3.4 Moins de pauvreté, plus de durabilité

Enjeu :

- Faire reculer la pauvreté, accroître la sécurité alimentaire et se rapprocher des ambitions de l'Agenda 2063 de l'UA et des objectifs de développement des Nations unies.
- Renforcer la résilience climatique de l'Afrique et favoriser une transition équitable.
- Conjuguer commerce, coopération au développement et investissements en vue d'atteindre les objectifs de développement des Nations unies et ceux de Paris, sans perdre de vue les intérêts respectifs.
- Renforcer les cadres financiers et institutionnels, en Afrique et au niveau multilatéral, de sorte à accroître la prospérité et à réaliser la transition verte.
- Impliquer activement les centres d'expertise néerlandais dans la réalisation des objectifs de développement des Nations unies et de ceux de Paris, et accroître les connaissances sur ces thèmes.

| 38 |

3.4.1 Lutte contre la pauvreté, sécurité alimentaire et inclusion

Il est nécessaire d'œuvrer sans relâche à la réalisation des objectifs de développement des Nations unies pour que l'Afrique devienne un continent prospère, sûr et inclusif. Ces objectifs guideront nos efforts de développement en Afrique et avec elle. Nous nous emploierons à toucher les groupes les plus marginalisés, dont les enfants, et à mieux faire entendre leur voix par l'entremise des organisations de la société civile. L'instrumentaire néerlandais de la coopération au développement, tel que détaillé dans la note d'orientation « Action dans les domaines ciblés », sera mis à contribution à cet effet. Les Pays-Bas misent sur l'action privée si possible et publique si nécessaire. Ils accordent une grande importance aux partenariats d'égal à égal, qui donnent davantage d'influence aux organisations africaines et produisent un effet maximal sur le développement. C'est pourquoi les Pays-Bas se sont engagés au niveau international à faire transiter la coopération au développement en premier lieu par les organisations africaines, et seulement si nécessaire par des organisations néerlandaises ou européennes. Les centres d'expertise néerlandais travaillent dans de nombreux domaines avec des partenaires africains, dans une coopération qui n'inclut pas seulement le transfert de connaissances mais aussi le renforcement commun du savoir sur un pied d'égalité.

Les Pays-Bas soutiennent un grand nombre de pays africains dans leur lutte contre la faim et la malnutrition. Cette aide est axée sur les groupes marginalisés, en particulier les jeunes enfants et leurs mères. Nous investissons aussi dans la généralisation durable de régimes alimentaires sains pour les plus pauvres, notamment par l'appui de programmes nationaux de protection sociale. Nous soutenons par ailleurs des programmes en faveur des petits agriculteurs désireux d'améliorer leur gestion opérationnelle au moyen d'une plus grande sécurité juridique concernant les terres (usage) et de l'accès aux intrants (semences et amendements des sols), au financement et au savoir²⁰.

²⁰ Lettre à la Chambre du 23 décembre 2022 relative au plan d'action en faveur de la sécurité alimentaire mondiale (BZDOC-878297580-40)



Crédit photo : Tempura by Getty Images

Soutien aux petits agriculteurs

Grâce au programme ProARIDES (mis en œuvre par SNV, WUR, KIT et CARE), les Pays-Bas contribuent à accroître la résilience, la sécurité alimentaire et les revenus de plus de 2 millions de petits agriculteurs et éleveurs dans la zone soudano-sahélienne du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ce programme décennal vise à améliorer les systèmes alimentaires locaux, les débouchés, la gestion durable des ressources naturelles comme la terre et l'eau, l'inclusion des femmes et des jeunes et la gouvernance locale de sorte à restaurer le contrat social entre l'État et la population. Pour y parvenir, ProARIDES travaille en étroite coopération avec les partenaires locaux, les organisations agricoles nationales et régionales, les pouvoirs publics locaux et les instituts de recherche dans les trois pays.

La pandémie de Covid-19 et l'invasion russe de l'Ukraine ont révélé à quel point une crise mondiale a des répercussions directes sur l'approvisionnement alimentaire dans certaines parties de l'Afrique.

En réaction, plusieurs pays africains ont décidé de réduire leur dépendance à l'égard du marché mondial. Ils veulent restreindre les importations de denrées alimentaires et augmenter leur production nationale. Nous souhaitons et pouvons les soutenir grâce à notre expertise, nos compétences et nos institutions dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'utilisation des terres²¹. Nous apportons également d'importantes contributions à des organisations multilatérales telles que le Fonds international de développement agricole (FIDA) et à l'étude mondiale du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR). Axée en grande partie sur les systèmes alimentaires africains, cette étude bénéficie de l'appui d'un partenariat auquel participent des centres d'expertise néerlandais.

Les Pays-Bas continueront d'investir dans l'amélioration de la gestion des bassins versants – aux niveaux local, national et international – et de l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH). Ils jouent un rôle moteur reconnu internationalement dans ce dernier domaine, grâce notamment à leur vice-présidence du Panel international de haut niveau sur les investissements dans le secteur de l'eau en Afrique. Par l'intermédiaire du Plan africain d'investissement (AIP) dans la sécurité de l'eau et l'assainissement, les Pays-Bas contribuent à relever les défis systémiques et financiers.

²¹ Motion des parlementaires J. Thijssen et S. Kröger relative aux moyens de garantir la réalisation des objectifs visés dans les stratégies futures (Documents parlementaires II 2022/23, 38 180, n° 15)

Défenseurs de la santé et des droits reproductifs et sexuels (SDRS), les Pays-Bas confirment leur engagement dans ce domaine au niveau international. Notre coopération avec d'autres États, les organisations onusiennes et les organisations de la société civile vise à renforcer les systèmes de santé en Afrique et à y améliorer l'accès aux informations de qualité, aux services de santé primaires, aux moyens de contraception et à l'avortement médicalisé, ainsi qu'à favoriser la liberté de choix. Nous portons une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux groupes marginalisés tels que les personnes LGBTIQ+. Lorsqu'elles ont un meilleur accès à la SDRS, les femmes sont davantage en mesure de faire leurs propres choix, ce qui contribue à leur indépendance économique et favorise la mobilité sociale et le recul de la mortalité infantile, et par là même l'égalité de genre.

Les défis en la matière restent importants, surtout en ce qui concerne la participation économique et politique et la violence liée au genre. Les Pays-Bas s'attachent à prévenir cette forme de violence, à y apporter une réponse et à y mettre fin. Les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur l'éducation, la stabilité économique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé mentale et la stabilité politique ont marginalisé de façon disproportionnée les femmes et les filles. Cela ne fait que renforcer la pertinence du travail des organisations qui œuvrent dans de nombreux pays africains en faveur de l'inclusion féminine. Les Pays-Bas sont un partenaire important pour ces organisations.

Encadré 4 : Santé publique et pandémies

La santé publique est un facteur de développement durable. La coopération internationale sur ce thème est susceptible d'avoir des retombées importantes pour les relations diplomatiques, l'égalité de genre, l'emploi, les relations commerciales et le développement socioéconomique. La pandémie de Covid-19 a mis crûment en lumière les risques liés à l'inégalité d'accès aux services de santé. L'OMS travaille à un nouvel accord de prévention et de lutte contre les pandémies, un projet coprésidé par l'Afrique du Sud et les Pays-Bas.

L'Afrique est particulièrement exposée au risque de nouvelles pandémies du fait de la concomitance du changement climatique, de l'urbanisation accélérée et de la modification de l'utilisation des terres. L'impact sur la charge de morbidité est important en raison des pandémies et maladies infectieuses résistantes qui circulent déjà. En même temps, la santé en Afrique est indissociablement liée à celle du reste du monde. L'Afrique s'organise : elle a créé le Centre africain de contrôle des maladies (CDC) et l'Agence africaine du médicament (AMA). Soutenir ces projets favorise son autonomie dans ce domaine. Les Pays-Bas s'attacheront à promouvoir la production locale et durable de produits de santé et un accès mondial équitable à ces produits, ce au moyen d'une approche cohérente dans le cadre des initiatives Équipe Europe. Ils organiseront à cette fin en 2023 le Forum mondial de l'OMS sur la production locale.

| 40 |

3.4.2 Contribution à la résilience climatique de l'Afrique

Une Afrique prospère et forte, comme l'Agenda 2063 de l'UA l'ambitionne, passe obligatoirement par la prise en compte sans tarder du changement climatique (atténuation, adaptation et financement)²².

Les années à venir seront déterminantes pour la réalisation des objectifs de l'accord de Paris.

Les Pays-Bas veulent prendre leurs responsabilités en Europe dans l'action contre le réchauffement de la planète. Cela requiert une bonne coopération avec l'Afrique. Dans l'esprit d'une relation égalitaire, les Pays-Bas souhaitent apporter leur contribution à cette coopération tout en réduisant substantiellement leur propre empreinte climatique. Le rôle de la coopération scientifique entre les Pays-Bas et les partenaires africains en matière de résilience climatique est essentiel à cet égard.

L'Afrique attend de l'Europe une transition climatique équitable, l'accès aux financements pour l'adaptation, la compensation des pertes et préjudices, et l'application d'un Pacte vert européen qui ne se traduise pas dans les faits par son exclusion du marché européen. Comme indiqué dans la Stratégie internationale en matière climatique (IKS), les Pays-Bas visent le doublement de leurs financements publics en faveur de

²² Internationale Klimaatstrategie [Stratégie internationale en matière climatique] Publicatie | Rijksoverheid.nl

l'adaptation. L'objectif est de toucher les personnes les plus vulnérables et les plus lourdement affectées par le changement climatique afin de leur offrir des perspectives pérennes de développement durable. Les Pays-Bas se sont ainsi engagés pendant la COP27 à contribuer à hauteur de 100 millions d'euros à l'adaptation climatique en Afrique sous la forme d'une participation au Guichet climatique, une initiative de la Banque africaine de développement. Nous donnerons aussi une impulsion au développement et au financement de projets climatiques par le secteur privé, au moyen notamment du prolongement du *Dutch Fund for Climate and Development (DFCD)*, géré par la FMO et qui a déjà fait ses preuves.

Au niveau international, nous participons au Partenariat international pour une transition énergétique juste, avec l'Afrique du Sud entre autres. Et, de par notre rôle leader en matière de financement de l'adaptation, nous encourageons les autres pays à multiplier leurs efforts. Nous contribuons ce faisant à renforcer la confiance mutuelle dans les négociations climatiques internationales.

L'Afrique est riche d'une biodiversité et d'écosystèmes exceptionnels. Les Pays-Bas soutiennent les efforts du continent en faveur d'une gestion durable et de la protection de l'eau, des terres, des forêts, des marais et des océans, qui forment la base de systèmes alimentaires durables et d'un développement socioéconomique inclusif. Les Pays-Bas contribuent ainsi à l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale et à l'initiative Grande muraille verte de l'UA. Les possibilités de coopération avec les pays africains en matière de biodiversité et de lutte contre la pollution sont nombreuses. Les Pays-Bas sont le plus important donateur prioritaire du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Ils œuvrent au niveau international pour mettre fin à la déforestation au plus tard en 2030 et protéger la biodiversité forestière. Cela passe notamment par des chaînes de matières premières agricoles durables, dans la ligne du partenariat de la déclaration d'Amsterdam, et par une législation européenne ambitieuse en faveur d'une production et d'une consommation n'impliquant aucune déforestation.

| 41 |

Le changement climatique est l'une des causes profondes de l'instabilité. Son impact en Afrique se traduit par une pression croissante sur les ressources naturelles, comme la terre et l'eau, les forêts et la biodiversité, mais aussi sur les ressources minérales. Cela provoque des tensions intergénérationnelles et interethniques récurrentes. Des frictions naissent aussi entre les pays concernant l'accès aux ressources en eau transfrontalières, aux pâturages et aux terres agricoles, ainsi qu'à d'autres ressources écologiques. Nous prendrons en considération les risques et la résilience climatiques dans les analyses contextuelles stratégiques et les analyses des conflits, ainsi que dans la programmation. Nous prônerons une approche inclusive et tenant compte des conflits pour ce qui est des efforts en matière d'adaptation climatique. Cela est de la plus haute importance pour éviter la « maladaptation » climatique, à savoir des efforts qui produisent des effets inverses et renforcent tensions et conflits. Enfin, la Commission néerlandaise pour les études d'impact environnemental (EIE) appuiera la mise en place de telles études en Afrique en soutien aux décisions d'investissement.

3.4.3 *Approche intégrée du commerce, du développement et de l'investissement*

La note d'orientation sur le commerce extérieur et la coopération au développement (BHOS) opte, dans un certain nombre de pays définis, pour le renforcement de la synergie en matière de commerce, de coopération au développement et d'investissement. Cela passe par une coopération intensive avec les entreprises, les centres d'expertise et les organisations de la société civile. Huit des pays sélectionnés se trouvent en Afrique : l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigéria et le Sénégal.

Dans ces pays, nous mettons en œuvre une approche combinée pluriannuelle dans les secteurs ou sous-secteurs qui se prêtent à l'application à grande échelle de solutions néerlandaises réalisables, abordables et efficaces en faveur de la transition verte et numérique. En Afrique du Sud, la coopération porte sur la décarbonation par la création d'emplois de remplacement dans l'agriculture durable et la recherche de nouveaux débouchés économiques liés à l'hydrogène. Au Nigéria, les initiatives lancées par le secteur de l'énergie solaire sont intégrées et développées à grande échelle et de façon accélérée au service du secteur horticole et de l'électrification rurale. Dans les deux cas, cela implique des investissements d'entreprises néerlandaises.



Crédit photo : Sven Torfinn

Pour la mise en œuvre d'une telle approche combinée, les ambassades, l'Agence néerlandaise pour les entreprises (RVO) et *Invest International* déploient en étroite concertation les instruments susceptibles de lever les blocages dans les secteurs économiques sélectionnés. Il peut s'agir de la réalisation d'études de marché et de faisabilité, de l'élaboration de projets pilotes, de l'amélioration de l'enseignement supérieur et professionnel, ou encore d'investissements. Dans ces huit pays, nous concentrons les moyens de la coopération au développement en priorité sur les secteurs économiques porteurs pour les entreprises néerlandaises et leurs partenaires, de sorte que le commerce extérieur et la coopération au développement se renforcent mutuellement.

Integrated off-grid solar solutions au Nigéria

Au Nigéria, le projet *Integrated off-grid solar solutions* conjugue de façon exemplaire débouchés économiques pour les Pays-Bas et développement économique en Afrique. Il accroît l'accès à l'énergie solaire dans les zones rurales du Nigéria grâce au déploiement à grande échelle de solutions néerlandaises intégrées, en coopération avec des partenaires nigériens. Ces réseaux énergétiques restreints remplacent les générateurs à diesel, coûteux et polluants, et permettent d'améliorer les rendements agricoles grâce à l'irrigation par des pompes électriques ou l'entreposage réfrigéré des produits. Le Nigéria manque actuellement de techniciens capables d'installer et d'entretenir ces systèmes, raison pour laquelle la coopération comprend aussi des programmes axés sur le renforcement des capacités et la formation professionnelle au profit d'un emploi décent et de revenus plus élevés.

3.4.4 Renforcement des cadres financiers et institutionnels en Afrique et au niveau multilatéral

En vue de favoriser la prospérité et la durabilité en Afrique et d'atteindre les objectifs de développement des Nations unies, d'importants investissements et financements sont nécessaires. En 2020, la CNUCED a évalué le déficit de financement à 200 milliards de dollars par an (hors Afrique du Nord). En outre, soumis à la charge de la dette et à des emprunts élevés et parfois obscurs, les pays africains se heurtent de plus en plus à des difficultés financières et à une dette insoutenable. Les fonds APD ne peuvent résoudre à eux seuls ce problème. Il est essentiel à cet effet de trouver des financements complémentaires, dont les

revenus propres issus de l'impôt, les transferts financiers des membres de la famille installés en Europe, les fonds internationaux en faveur du climat et les financements privés. Il est tout aussi important de lutter contre les flux financiers illégaux. Il sera nécessaire de conjuguer les efforts institutionnels et financiers pour engranger des avancées significatives dans les dix prochaines années.

En ce qui concerne la problématique de la dette, la contribution néerlandaise sera axée sur le renforcement de la transparence et une gestion financière adéquate. Nous miserons sur une meilleure application des accords internationaux en matière de soutenabilité de la dette (cadre commun) et demanderons aux institutions multilatérales de se pencher sur l'usage croissant de structures de dette complexes. La recherche de solutions durables ne peut aboutir qu'avec la coopération de pays comme la Chine mais aussi des acteurs privés, qui sont dans de nombreux pays les plus gros créanciers.

Les Pays-Bas plaideront aussi en faveur d'une concurrence libre et équitable pour tous les participants aux appels d'offres lancés par les Nations unies et les banques multilatérales de développement. Il convient d'éviter que les entreprises publiques bénéficient d'avantages disproportionnés. Il faut à cet effet ne pas se baser exclusivement sur le prix mais faire peser davantage les critères de qualité et d'expertise.

Les Pays-Bas veulent également contribuer à la lutte contre les flux financiers internationaux illégaux liés à la corruption, à la fraude fiscale, au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et à la criminalité organisée. En Afrique, les fuites annuelles de capitaux découlant des flux financiers illégaux et de l'évasion fiscale sont évaluées à environ 90 milliards de dollars. Ces flux financiers compriment les moyens publics à la disposition des États africains, minent l'état de droit et la sécurité, aggravent les inégalités mondiales et font obstacle à la réalisation des objectifs de développement des Nations unies. L'évasion fiscale, qui en soi n'est pas illégale, peut aussi être préjudiciable aux pays en développement. Au sein de l'UE, les Pays-Bas joueront un rôle moteur sur le thème de l'évasion fiscale. Nous nous efforcerons d'endiguer les flux financiers illégaux et les systèmes d'évasion fiscale transitant par notre pays. Nous apporterons en outre une assistance technique aux pays africains dans ce domaine.

| 43 |

Les Pays-Bas veulent également aider techniquement les pays africains à augmenter de façon pérenne leurs recettes fiscales et à optimiser leur gestion financière. Nous soutenons à cette fin le Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), qui regroupe les autorités fiscales africaines, ainsi que les Centres régionaux d'assistance technique en Afrique (AFRITAC) du FMI.

Là où les projets financés par le secteur privé font défaut, l'action néerlandaise portera aussi sur les investissements bilatéraux axés sur l'adaptation climatique et l'emploi, par l'intermédiaire du *Dutch Good Growth Fund* (DGGF) et de la FMO, qui gèrent différents fonds publics. Les Pays-Bas encouragent les financements innovants au profit du développement et de la mobilisation d'investissements privés. Le fonds public MASSIF, géré par la FMO, accorde ainsi des prêts en devise locale, ce qui protège les institutions financières locales et les PME africaines des fluctuations monétaires.

Enfin, les Pays-Bas apportent une contribution financière aux banques multilatérales de développement dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Fonds international de développement agricole (FIDA). Ces institutions ont une bonne cote de solvabilité et peuvent donc proposer des prêts aux États africains à des taux intéressants. Les banques multilatérales de développement aident les pays à mener des réformes structurelles (programmes sectoriels) et à intégrer les objectifs climatiques dans leurs programmes de développement, et leur offrent une assistance technique dans le développement de projets.

L'Afrique en quelques chiffres clés

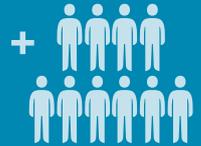
Ensemble, les 54 pays africains représentent 28 % des voix au sein de l'Assemblée générale des Nations unies.



La superficie du continent africain dépasse les 30 millions de km², soit l'équivalent de l'Europe, des États-Unis et de la Chine réunis..



La population africaine devrait passer de 1,4 à 2,4 milliards d'habitants en 2050. La moitié de la population aura alors moins de 25 ans.



Le PNB de tous les pays africains réunis s'établit actuellement à quelque 3 000 milliards de dollars, soit l'équivalent de celui de l'Inde. Selon les prévisions, il devrait presque sextupler d'ici à 2050 pour atteindre 17 000 milliards de dollars. Les plus grosses économies du continent sont : le Nigéria, l'Égypte et l'Afrique du Sud.



L'UE est le premier partenaire commercial de l'Afrique ; inversement, l'Afrique n'est que le quatrième partenaire de l'UE (derrière les États-Unis, la Chine et le Royaume-Uni, mais devant l'Amérique latine et le Japon). Le commerce avec le continent africain représente plus de 2 % de la totalité des relations commerciales des Pays-Bas (2021).



En moyenne, la richesse par habitant en Europe est huit fois supérieure à celle de l'Afrique, et cela évoluera probablement à peine dans la décennie à venir.



Selon les estimations, la sécheresse et les inondations devraient coûter quelque 50 milliards de dollars par an aux pays africains vers 2050.



Selon l'indice de démocratie de l'EIU, huit pays africains étaient des démocraties à part entière en 2022. L'espace civique est de plus en plus menacé ; selon le moniteur Civicus, 6 pays sont relativement ouverts (espace civique ouvert ou restreint) tandis que 30 pays laissent peu de liberté voire aucune (espace civique fermé ou réprimé).



En 2022, 130 millions d'Africains étaient dépendants de l'aide humanitaire.



L'Afrique concentre 60 % du potentiel d'énergie solaire mondial, mais seulement 1 % de la totalité des panneaux solaires installés. 43 % de la population africaine n'a toujours pas accès à l'électricité.



Présence humaine et financière des Pays-Bas

Présence diplomatique en Afrique (à la fin 2022):



Les Pays-Bas ont 26 ambassades dans des pays africains, 2 consulats (Le Cap et Lagos) et 2 bureaux diplomatiques (N'djamena et Goma).

Y travaillent au total plus de 800 agents, locaux ou expatriés, dont 10 conseillers agricoles, 7 attachés de défense, 4 officiers de liaison en matière d'immigration, 2 attachés de police et 1 attaché en matière d'enseignement et de recherche.

Déploiement de moyens financiers:



La stratégie pour l'Afrique est financée par des budgets thématiques, APD ou non.

Le portefeuille d'investissements de la FMO en Afrique s'élève à 4,25 milliards d'euros (soit 32 % du portefeuille total).

Outre leur contribution non ciblée aux organisations internationales, aux institutions financières internationales et à l'Union européenne, les Pays-Bas consacrent chaque année plus d'un milliard d'euros au développement de l'Afrique (APD, hors aide d'urgence). Le suivi de l'APD en Afrique sera effectué dans le cadre de la note annuelle relative au budget interministériel de la coopération internationale (HGIS). Le budget APD disponible peut subir des fluctuations, ce qui a un impact sur les dépenses définitives.

L'objectif est que de plus en plus d'entreprises néerlandaises investissent substantiellement en Afrique, en parallèle aux investissements de l'État néerlandais. L'objectif est que de plus en plus d'entreprises néerlandaises investissent substantiellement en Afrique, en parallèle aux investissements de l'État néerlandais.



Crédit photo : Sven Torfinn

Annexe 1. Programme d'action de la Stratégie pour l'Afrique

La Stratégie pour l'Afrique apporte de la cohérence dans la politique axée sur le renforcement de la coopération avec les pays, les dispositifs multilatéraux et les acteurs africains. Le présent programme d'action expose la mise en œuvre de cette stratégie à court terme (présente mandature), à moyen terme (horizon : Agenda 2030 des Nations unies) et à long terme (horizon : après 2030). Il s'agit de la mise en œuvre dans la coopération avec l'Afrique des documents stratégiques thématiques et de leurs cadres d'application.

Le programme d'action contient une sélection représentative des actions les plus marquantes menées dans le cadre multilatéral ou bilatéral, ou par l'intermédiaire de l'UE. En font parties intégrantes : l'accent mis sur le genre, les priorités et grandes lignes de la politique étrangère féministe ainsi que les efforts définis dans le Plan d'action national 1325-IV. Les actions à court terme ont logiquement une incidence sur les moyen et long termes et ne sont donc pas automatiquement répétées. Certaines actions concernent des régions ou pays précis. Dans tous les cas, il faudra préciser la mise en œuvre et l'inclure aux stratégies pluriannuelles par pays et aux plans annuels. La mise en œuvre, le financement et le suivi se feront au moyen des mécanismes habituels d'application et de justification, dont les budgets et rapports annuels du ministère des Affaires étrangères et de la politique de Commerce extérieur et de Coopération au développement. La Stratégie pour l'Afrique ne dispose pas de budget propre : le financement et le rendu des comptes s'effectueront dans le cadre thématique approprié. Il s'agit d'éviter de la sorte la superposition des politiques axées sur l'Afrique.

Court terme

Action :	Portée :
Investissement pérenne dans la relation avec les pays et partenaires africains en vue de concrétiser son caractère d'égal à égal (consultations politiques régulières, visites réciproques, coopération dans le cadre multilatéral, dialogue et coopération d'égal à égal au sein du partenariat UE-UA, etc.).	Générale
Mise en œuvre concrète de projets <i>Global Gateway</i> , de sorte à la fois à obtenir des résultats en matière de développement, à renforcer l'action commune de l'UE en Afrique et à améliorer l'efficacité du dialogue entre l'UE et les pays africains concernant les priorités de la coopération.	Générale
Renforcement du dialogue avec les centres d'expertise africains lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques.	Générale
Stimulation du développement économique d'égal à égal grâce à l'investissement, en concertation avec la Taskforce « Promotion du commerce Pays-Bas - Afrique », dans des trajectoires pluriannuelles porteuses pour les entreprises néerlandaises sur les marchés africains prioritaires et dans le renforcement du climat des affaires dans les pays africains, ainsi que grâce à l'accroissement de la synergie et de la cohérence entre nos politiques de commerce, de coopération au développement et d'investissement. Rôle pratique dévolu à <i>Invest International</i> et à <i>Atradius DSB</i> , tout comme dans le cadre des relations élargies en matière de commerce et d'investissement entre les Pays-Bas et les marchés africains.	Développement économique d'égal à égal
Application, par les entreprises néerlandaises actives sur le marché africain, des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales. Préparation de ces entreprises à la législation à venir dans le domaine de la RSE. Mise en place d'une politique d'accompagnement pour aider les producteurs africains à effectuer les adaptations nécessaires.	Développement économique d'égal à égal
Contribution au développement de la zone de libre-échange continentale africaine par l'intermédiaire de l'initiative Équipe Europe dédiée.	Développement économique d'égal à égal
Au niveau européen, mise en place d'une coopération et de partenariats avec les pays africains riches en matières premières qui profitent aux deux parties et soient axés sur l'extraction, la transformation et le commerce bilatéral durables des matières premières critiques pour l'UE.	Développement économique d'égal à égal
Appui, par l'intermédiaire de la Banque mondiale, à la réalisation de l'accès de 300 millions de personnes à l'électricité produite par des sources renouvelables et décentralisées (Programme d'assistance à la gestion du secteur énergétique (ESMAP) 2021-2028).	Développement économique d'égal à égal

Action :	Portée :
Rôle moteur en Europe dans l'appui à la transition numérique durable en Afrique par le soutien au secteur privé en matière d'innovations technologiques financières, de commerce en ligne et de services aux agriculteurs et aux entrepreneurs.	Développement économique d'égal à égal
Coopération avec divers pays africains en vue de la création de chaînes d'importation pour l'énergie propre, en particulier l'hydrogène vert : développement de plateformes susceptibles à la fois de répondre à la demande énergétique en Europe et aux Pays-Bas et de contribuer au développement économique durable sur place.	Développement économique d'égal à égal, Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Délivrance directe de visas par les Pays-Bas dans les marchés émergents.	Développement économique d'égal à égal
Maintien de la contribution néerlandaise aux missions onusiennes et européennes en Afrique visant la consolidation de la paix, le renforcement des structures sécuritaires et la protection des populations civiles.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Renforcement des structures de coopération régionale et locale en Afrique, en particulier dans leur lutte contre les causes profondes de l'extrémisme violent.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Dans le cadre de la coopération bilatérale, investissement dans la sécurité des personnes, l'accès à la justice, la consolidation de la paix et la gouvernance inclusive au Burkina Faso, au Burundi, au Mali, au Niger, en Ouganda, en Somalie, en Tunisie, au Sud-Soudan et dans la région des Grands Lacs.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Exploration des possibilités de coopération concrètes dans les enceintes multilatérales en matière de droits humains, en cherchant les possibilités de rapprochement sur des thèmes importants tels que la discrimination et le racisme, la SDRS, et les droits des femmes, des personnes LGBTIQ+ et des minorités religieuses ou autres.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Contribution pérenne au développement des organisations de la société civile en Afrique, en partant du principe d'appropriation locale.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Renforcement des relations culturelles entre les Pays-Bas et les pays africains (restitution du patrimoine).	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Avec l'UA et les partenaires africains, efforts pour accroître l'efficacité du multilatéralisme et soutenir les processus de réforme de l'ONU, en examinant de façon proactive les considérations, perspectives et intérêts (partagés ou non) des pays africains et européens.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Coopération migratoire renforcée avec les pays voisins de l'Europe (accords bilatéraux et via l'UE).	Migrations, accueil et retour
Par l'intermédiaire de l'initiative de l'Équipe Europe axée sur les routes migratoires de la Méditerranée centrale et occidentale, action en faveur du renforcement des partenariats avec les pays africains, de la coordination des programmes européens et de l'efficacité de la politique migratoire commune.	Migrations, accueil et retour
Soutien, en plus de l'aide non affectée, à quatre Fonds de financement commun pour les pays (CBPF) : RDC, Soudan, Sud-Soudan et Somalie (2023-2025).	Migrations, accueil et retour
Soutien bilatéral et via l'UE au renforcement de l'appropriation africaine en matière d'aide humanitaire (initiatives de l'UA par exemple).	Migrations, accueil et retour
Attribution d'une place centrale aux jeunes, aux femmes et aux minorités dans la lutte contre la pauvreté, conformément à la politique étrangère féministe, aux objectifs de développement des Nations unies et à l'Agenda 2063 de l'UA.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Conformément aux aspirations de l'UA et aux ambitions des Pays-Bas concernant le regain d'importance du niveau local, coopération avec les partenaires en Éthiopie, en Ouganda, au Sud-Soudan et au Niger pour identifier et contrer les causes profondes de la pauvreté et de l'exclusion.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Renforcement de la coopération avec les pays africains en matière d'adaptation climatique par l'amélioration de l'accès aux technologies numériques intelligentes face au climat, l'investissement dans une infrastructure résistante au climat, le soutien à l'entrepreneuriat vert et l'écologisation des emplois.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité

Action :	Portée :
Approfondissement de la coopération des entreprises en faveur du développement économique mutuel et durable, de l'emploi et de la réussite des investissements, ce par l'intermédiaire des trajectoires pluriannuelles porteuses et de l'approche intégrée axée sur la durabilité et la numérisation.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité, Développement économique d'égal à égal
Coopération avec 12 pays subsahariens vulnérables au changement climatique en vue de durabiliser l'utilisation des terres, d'augmenter les rendements agricoles et d'améliorer l'adaptation et la résilience climatiques des petits agriculteurs.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Renforcement des infrastructures d'approvisionnement en eau en coopération avec neuf pays africains, de sorte à pourvoir 3,5 millions de personnes de l'accès à l'eau potable et aux installations d'assainissement d'ici 2026.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Organisation du Forum mondial de l'OMS sur la production locale pour réunir les partenaires engagés dans le développement durable et l'accès équitable aux médicaments et aux dispositifs médicaux.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Lutte contre l'évasion fiscale au sein de l'UE et soutien aux pays africains sur ce terrain.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Promotion d'une architecture financière internationale, composée d'organisations onusiennes et de banques de développement, favorable à l'Afrique et au renforcement de la coopération.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité

Moyen terme

Action :	Portée :
Engagement dans le cadre de l'UE en faveur de la réalisation des objectifs de développement des Nations unies, par la mise en œuvre de la stratégie <i>Global Gateway</i> de l'UE et des accords passés lors du 6 ^e sommet UE-UA.	Générale
Approfondissement des chaînes de valeurs favorisant l'implication des entreprises néerlandaises et africaines dans la durabilité et l'accroissement de la valeur ajoutée.	Développement économique d'égal à égal
Coopération renforcée avec les pays africains et entre eux sur la base d'intérêts partagés dans le but de préserver un cyberspace ouvert, libre et sûr et d'appliquer les technologies numériques au service de l'humain.	Développement économique d'égal à égal
Coopération dans le domaine du savoir caractérisée par l'égalité et des échanges réciproques.	Développement économique d'égal à égal
Soutien des initiatives africaines et internationales visant à prévenir l'aggravation de la déstabilisation des régions prioritaires (Sahel, États ouest-africains côtiers et Corne de l'Afrique) et limiter l'expansion du terrorisme et de l'instabilité.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Établissement, au sein de l'Unesco et de l'UE, d'un dialogue structuré avec l'UA sur la restitution de patrimoine.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Plaidoyer, aux niveaux bilatéral et européen, pour une meilleure coopération avec les pays africains au sein des institutions multilatérales.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Coopération bilatérale et multilatérale avec des pays et des organisations de même sensibilité en Afrique et en dehors en vue de l'accès de la société civile au débat public.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Intégration du dossier « migrations et mobilité » entre l'UE et l'Afrique dans un partenariat cohérent.	Migrations, accueil et retour
Coopération avec les pays d'accueil en vue d'un accueil durable et sûr des réfugiés et des personnes déplacées.	Migrations, accueil et retour
Coopération au développement guidée par la demande locale et accordant davantage d'influence aux organisations locales dans la prise de décision et les partenariats répondant aux critères de diversité, d'inclusion, d'égalité et d'antiracisme.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Investissement visant à la fois l'emploi et la réforme de l'enseignement supérieur et professionnel afin d'améliorer la correspondance entre formation et marché du travail ; comprend la contribution à l'innovation, l'amélioration du statut des femmes en tant que productrices et le développement du secteur créatif.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité

Action :	Portée :
Verdissement des instruments financiers néerlandais et internationaux en réponse aux objectifs climatiques et à la durabilité écologique.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Coopération avec la Banque mondiale, les autorités nationales et locales ainsi que la société civile africaines en vue du renforcement des institutions, des capacités et des investissements durables et inclusifs dans le secteur de l'eau.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
En Afrique subsaharienne, action en vue de faire sortir durablement 32 millions de personnes de la sous-alimentation, d'augmenter le revenu et la productivité de 8 millions de petits paysans, et de consacrer 8 millions d'hectares à la production alimentaire en gestion durable.	Prosperité et durabilité en Afrique et en Europe
Dans le cadre du prochain accord de l'OMS sur les pandémies (2024), coopération internationale en faveur d'une meilleure préparation de l'Afrique aux pandémies, compte tenu de l'urbanisation, du changement climatique et de la production alimentaire.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité

Long terme

Action :	Portée :
En complément de l'intégration économique régionale et des accords de partenariat économique, conclusion d'un accord commercial avec la Zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) fondant la coopération économique et l'intégration entre l'UE et l'Afrique.	Développement économique d'égal à égal
Participation à la transition énergétique équitable pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063.	Développement économique d'égal à égal
Renforcement pérenne de la connexion physique et numérique entre l'Afrique et l'Europe au moyen de la stratégie européenne Global Gateway et d'investissement bilatéraux dans l'infrastructure (par l'intermédiaire d'Invest International).	Développement économique d'égal à égal
Coopération à l'approfondissement et à la décarbonation des chaînes de matières premières de sorte à permettre aux pays africains de générer de la valeur ajoutée et aux pays européens de sécuriser leur approvisionnement.	Développement économique d'égal à égal
Dans le but de faire reculer durablement l'extrémisme violent, coopération structurée avec les pays africains en mesure de préserver la sécurité et la stabilité.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Coopération structurée avec des gouvernements et des parties prenantes africains pour une influence accrue dans les discussions et les décisions multilatérales concernant la cybersécurité, la numérisation et la cybercriminalité.	Sécurité, stabilité et gouvernance inclusive
Concrétisation d'un partenariat cohérent entre l'UE et l'Afrique en matière de migrations et de mobilité.	Migrations, accueil et retour
Mise en place d'une coopération déterminée par la demande et le potentiel de développement des pays bénéficiaires, dans les futurs cadres internationaux du développement inclusif, avec une voix décisive pour les acteurs locaux dans la définition des programmes.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Contribution substantielle à la recherche prioritaire, à l'innovation et au renforcement des capacités pour fortifier les systèmes alimentaires sains, adaptés au changement climatique, rentables, inclusifs et durables en Afrique.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité
Soutien des pays africains afin d'accroître leur autonomie dans leur action en faveur du développement social et de la santé : échange de connaissances et d'expérience en matière de durabilité des soins.	Recul de la pauvreté, accroissement de la durabilité

Cette note est une publication de :

Ministère des Affaires étrangères
Boîte postale 20061 | 2500 EB La Haye

Juin 2023